

DEUXIÈME ÉPÎTRE

DE SAINT PIERRE

INTRODUCTION ¹

1^o *Les destinataires.* — L'épître est adressée « à ceux qui ont eu part à une foi semblable » à celle des apôtres, c'est-à-dire à leurs coreligionnaires, aux chrétiens. De ces expressions, qui ont en apparence un caractère général, on a parfois conclu que la lettre a été composée pour toute la chrétienté. Mais le passage III, 1, dans lequel l'auteur, Simon Pierre, dit à ses lecteurs que cette épître est la deuxième qu'il leur envoie, suffit pour renverser ce sentiment ; il démontre, en effet, de la façon la plus claire, que les destinataires ne diffèrent pas de ceux de la première épître. Il s'agit donc des chrétiens qui vivaient dans les cinq provinces d'Asie Mineure énumérées I Petr. I, 1. Rien, dans le corps de la lettre, ne montre que les destinataires ne sont pas les mêmes que ceux de la « prima Petri ».

2^o *L'authenticité et la canonicité* ². — L'épître se donne dès le début comme l'œuvre de « Simon Pierre, serviteur et apôtre de Jésus-Christ » (I, 1), et plusieurs passages confirment cette assertion de la manière la plus satisfaisante. L'auteur raconte, I, 14, que Jésus-Christ lui avait prédit sa mort prochaine, ce qui coïncide très probablement avec Joan. XXI, 18-19 ; I, 16 et ss., il se range parmi les témoins oculaires de la transfiguration, et le récit vivant qu'il fait de ce prodige garantit par lui-même la vérité de son assertion ; III, 15, il nomme saint Paul son « frère bien-aimé », c'est-à-dire son collègue dans l'apostolat ³. Cette lettre contient des pensées identiques à celles de la première, de sorte que l'on peut parler à bon droit de « l'harmonie du sujet » : notez en particulier l'importance attachée à l'avènement de Jésus-Christ ⁴, et la façon dont la religion chrétienne est présentée comme la réalisation des anciennes prophéties ⁵. Elle suppose aussi une connaissance parfaite de l'Ancien Testament, qui y est fréquemment

¹ Pour les commentaires catholiques, voyez les pages 630 et 663.

² Voyez Hundhausen, *Der zweite Pontifikalschreiben des Apostelfürsten Petrus*, 1878, p. 19-100.

³ Comparez aussi II, 20 et Matth. XII, 45 ; II, 14 et Matth. V, 27, etc.

⁴ Cf. I Petr. I, 7, 13, etc. et II Petr. I, 16 ; III, 10 et ss.

⁵ Comp. I Petr. I, 10-12 et II Petr. I, 19-20 ; III, 2.

cité¹. Elle rappelle partout le caractère ardent, l'autorité et le zèle apostolique, la vigueur et l'originalité du prince des apôtres, de sorte qu'elle respire constamment, elle aussi, « l'esprit de saint Pierre ».

Si nous interrogeons la tradition, nous n'aurons pas à signaler la même unanimité de témoignages que pour l'épître précédente, et cependant nous trouvons des preuves pleinement satisfaisantes. Notre lettre a été connue de très bonne heure dans l'Eglise comme une composition canonique: Saint Clément pape y fait des allusions assez fréquentes². Le *Pasteur* d'Hermas³, la *Didaché*⁴, saint Théophile d'Antioche⁵ et saint Justin⁶ en ont des réminiscences évidentes. Au III^e siècle, Firmilien de Césarée⁷ parle d'avertissements donnés par saint Pierre et saint Paul aux fidèles contre les docteurs hérétiques; or, cette réflexion ne peut pas s'appliquer à la « I^a Petri », où il n'est pas question de faux docteurs. Saint Irénée cite également plusieurs passages de notre épître, et, au dire d'Eusèbe⁸, Clément d'Alexandrie l'avait expliquée tout entière. Origène la cite à plusieurs reprises⁹ comme l'œuvre de saint Pierre; néanmoins, il mentionne des doutes qui existaient çà et là au sujet de son authenticité¹⁰. De son côté, le savant Eusèbe, tout en disant que les sept épîtres catholiques forment un tout, très distinct des écrits apocryphes¹¹, range la « II^a Petri » parmi les *ἀντιλεγόμενα*, c'est-à-dire parmi les livres qui n'étaient pas universellement admis comme canoniques¹². Saint Jérôme fait une observation semblable¹³; mais il se donne personnellement comme un partisan très décidé de l'authenticité¹⁴. Les doutes en question sont sans doute la cause du silence gardé, relativement à cette épître, par le Canon de Muratori, par saint Cyprien et par Tertullien. Ils apparaissent également dans l'omission de la « II^a Petri » par la version syriaque primitive. Mais peu à peu ils disparurent, comme pour les autres parties deutérocanoniques du Nouveau Testament; aussi les conciles de Rome (en 374), d'Hippone (393) et de Carthage (397) comptent-ils officiellement cet écrit parmi les livres inspirés.

3^e *L'occasion de l'épître et son but.* — Dans l'intervalle qui s'était écoulé depuis l'envoi de la première épître, un fait très grave s'était produit dans les chrétientés d'Asie Mineure: des hérétiques, dont la conduite n'était pas moins perverse que la doctrine, y avaient pénétré et menaçaient de les corrompre entièrement. Ces hommes, païens d'origine et convertis à la religion du Christ, avaient repris les mœurs du paganisme, se livrant sans pudeur aux vices les plus honteux. Ils s'efforçaient de séduire leurs frères chrétiens, au moyen de discours flatteurs, dans lesquels ils vantaient la liberté apportée par Jésus-Christ, comme si elle eût autorisé toute sorte d'excès¹⁵. Ils avaient cessé de croire que le monde fût dirigé par une intelligence supérieure, et qu'il dût y avoir un second avènement du Christ¹⁶, suivi du châtiment éternel des impies¹⁷. Peut-être allaient-ils même jusqu'à nier la divinité de Notre-Seigneur¹⁸.

¹ Comp. I, 19 et ss.; II, 5-7, 8, 15-16, 22; III, 5-8, 8, 13.

² Comp. surtout I Cor. IX, 4 et XI, 1 avec II Petr. II, 5 et ss.

³ *Sim.* 6; cf. II Petr. II, 1 et ss.

⁴ III, 6-8 et IV, 1; comp. II Petr. II, 10.

⁵ *Ad Autol.*, 9; cf. II Petr. I, 2.

⁶ *Dial.*, 81 et 82; cf. II Petr. I, 21 et III, 8.

⁷ *Ep. ad Cypr.*, 8.

⁸ *Hist. eccl.*, VI, 14.

⁹ Voyez surtout *Hom. IV in Lev. et Comm. in epist. ad Rom.*, I, 8.

¹⁰ Ap. Euseb., l. c., VI, 25, 8.

¹¹ *Hist. eccl.*, II, 23.

¹² *Ibid.*, III, 25 et VI, 25.

¹³ *De Vir. ill.*, 1; *Epist.* 120 *ad Hedib.*

¹⁴ « *Scripti (Petrus) duas epistolas, quæ catholicæ nominantur* » (*Catalog. Scriptor. ecclesiast.*).

¹⁵ Cf. I, 18 et 19.

¹⁶ Voyez III, 4.

¹⁷ Cf. III, 9.

¹⁸ Voyez II, 1 et Judæ, 4.

Le but que se proposait saint Pierre en écrivant cette seconde lettre est tout indiqué par là même¹. Le prince des apôtres voulait prémunir ses lecteurs contre ce nouveau péril qui les menaçait, péril de beaucoup plus grand que celui qui avait occasionné la première épître².

4^o *Le sujet traité et la division.* — Dans les circonstances qui viennent d'être marquées, il fallait rappeler aux chrétiens d'Asie la nécessité de mener une vie très sainte, puis les mettre en garde directement contre les séductions auxquelles ils pouvaient être en butte de la part des faux docteurs. C'est ce que fait précisément l'auteur de l'épître.

Après une salutation très brève (I, 1-2), il exhorte ses lecteurs à croire sans cesse dans les vertus chrétiennes : les bienfaits et les promesses de Dieu les y obligent (I, 3-11). Il se sent personnellement pressé de leur adresser cette recommandation, car il sait que sa fin approche (I, 12-15). Il leur suggère, comme motif de devenir des saints, la certitude de la doctrine qui leur a été prêchée, et il démontre tour à tour cette certitude par l'enseignement des apôtres et par celui des anciens prophètes (I, 16-21). Il donne ensuite une description vivante, réaliste et détaillée de la conduite infâme des docteurs hérétiques (II, 1-22). Enfin, il réfute sur plusieurs points les erreurs de ces hommes criminels (III, 1-10), et conclut en disant qu'un chrétien doit se tenir toujours préparé au jugement divin, qui éclatera à l'improviste (III, 11-18).

De là trois parties : 1^o Nécessité et raisons de croire dans la pratique de la vertu, I, 1-21 ; 2^o Description des mœurs et des maximes des hérétiques, II, 1-22 ; 3^o Réalité du second avènement de Jésus-Christ et quelques détails relatifs à la fin du monde, III, 1-18.

5^o *Le style de l'épître.* — Saint Jérôme écrivait³ : « Duæ epistolæ quæ feruntur Petri stylo inter se et caractere discrepant structuraque verborum. » Et il expliquait cette différence en ajoutant : « Ex quo intelligimus, pro diversitate rerum, diversis eum usum interpretibus ». Le fait signalé en premier lieu par l'illustre docteur est notablement exagéré ; aussi Clément d'Alexandrie, Origène et Eusèbe ne font-ils aucune observation dans ce même sens.

Pour ce qui est du vocabulaire, on compte dans cette seconde épître cinquante-quatre expressions qui n'apparaissent pas ailleurs dans le Nouveau Testament. En comparant entre eux les deux écrits, on voit que le premier contient environ trois cent soixante mots qui ne sont pas employés dans le second ; d'un autre côté, celui-ci en a environ deux cent trente que le premier n'a pas utilisés. Néanmoins, les deux lettres manifestent des ressemblances réelles sous le rapport des expressions, et l'on a composé des listes assez longues de mots caractéristiques qu'elles emploient de concert⁴. On ne peut donc tirer du style aucune conclusion sérieuse sous le rapport de l'authenticité⁵.

Dans la seconde lettre, le langage du premier chapitre est généralement clair et facile ; il est parfois obscur et embarrassé dans les deux autres.

6^o *L'époque et le lieu de la composition.* — Aucun de ces deux points n'est indiqué directement dans l'épître ; mais on peut les déduire de la remarque faite par l'auteur, I, 14, au sujet de la révélation qu'il avait reçue de Jésus-Christ relativement à sa fin prochaine. Saint Pierre sent que sa mort est imminente ; or, comme il est démontré de la manière la plus sûre qu'il fut martyrisé

¹ Il est énoncé tout au long dans les dernières lignes de l'épître, III, 17 et 18, en termes soit négatifs, soit positifs.

² Voyez la page 662.

³ *Ep. cxx ad Hedib.*, c. 11.

⁴ De part et d'autre les noms abstraits sont mis parfois au pluriel ; ce qui est une particularité assez remarquable.

⁵ Des différences analogues existent aussi entre les différentes lettres de saint Paul.

à Rome en 67, nous pouvons conclure qu'il a écrit cette lettre dans la capitale de l'empire, durant la première partie de l'année 67, ou à la fin de 66¹.

7^o *La seconde épître de saint Pierre dans ses relations avec celle de saint Jude.* — Il est certain qu'il existe une affinité extraordinaire entre ces deux écrits apostoliques : nos exégètes catholiques modernes et contemporains n'hésitent pas à le reconnaître². Les ressemblances sont, il est vrai, rares et presque insignifiantes en ce qui concerne le premier chapitre de la II^a Petri³ ; mais elles deviennent considérables au second chapitre et dans les trois premiers versets du troisième.

Voici la liste des principales :

II Petr. II, 1-3	Judæ, 4.
— II, 4	— 6.
— II, 6	— 7.
— II, 10-12	— 8-10.
— II, 13	— 12.
— II, 15	— 11.
— II, 17	— 13.
— II, 18	— 16.
— III, 1-3	— 17-18 ⁴ .

L'un des deux écrivains sacrés a donc fait des emprunts à l'autre ; cela n'est pas douteux. Mais on argumente depuis trois siècles, sans pouvoir se mettre d'accord, pour déterminer celui qui a le premier composé son œuvre. Il est néanmoins plus probable que la priorité revient à saint Jude. Cette opinion, communément adoptée de nos jours par les interprètes de toutes les nuances, s'appuie sur le caractère que présente la description des faux docteurs dans les deux compositions. Cette description est notablement plus courte dans la lettre de saint Jude, parce qu'elle expose les erreurs hérétiques telles qu'elles étaient à leur début ; saint Pierre fournit plus de détails, parce qu'elles s'étaient ensuite développées notablement. On ne comprendrait pas que saint Jude eût purement et simplement abrégé l'épître de saint Pierre, tandis que l'on conçoit fort bien que le prince des apôtres, écrivant plus tard, ait ajouté de nouveaux traits et de nouveaux arguments⁵. En outre, saint Pierre explique certaines expressions obscures de saint Jude, les remplaçant par de plus claires, ou les complétant, les généralisant, etc⁶.

Saint Pierre aura donc lu l'épître de saint Jude, et, comme il avait à écrire contre les mêmes erreurs, il en aura utilisé certains passages. Il n'y a rien que de très naturel à cela, surtout lorsqu'on voit à quel point il a su demeurer personnel et original dans ses emprunts⁷.

¹ Il résulte de II Petr. III, 1, qu'il n'y eut pas un intervalle très considérable entre notre épître et la première.

² Sans tomber toutefois dans les exagérations de quelques auteurs protestants et de la plupart des critiques rationalistes, d'après lesquels II Petr. ne serait qu'une copie développée de la lettre de saint Jude.

³ Comp. II Petr. I, 2 et Judæ, 1-2 ; II Petr. I, 5 et Judæ, 3.

⁴ Comparez encore II Petr. III, 14 et Judæ, 24 ; II Petr. III, 18 et Judæ, 25.

⁵ Cf. II Petr. II, 5 ; III, 5 et ss., etc.

⁶ Comp. II Petr. II, 1 et Judæ, 4 ; le premier ajoute le trait ἀγοράσαντα, « qui emît », qui précède l'idée. Voyez aussi II Petr. II, 13, où le mot obscur σπλάδες de Judæ, 12, est devenu σπῖλοι καὶ μῶμοι ; II Petr. II, 15 et ce que dit saint Jude, 11, de la « récompense » de Baalam. Comp. aussi II Petr. II, 17 et Judæ, 12-13 ; II Petr. II, 4-9 et Judæ, 5-7 ; II Petr. II, 12 et Judæ, 10.

⁷ Voyez Hundhausen, l. c., p. 100-112 ; Belser, *Einleitung in das N. T.*, p. 707, 709, etc.

DEUXIÈME ÉPÎTRE

DE SAINT PIERRE

CHAPITRE I

1. Simon Petrus, servus et apostolus Jesu Christi, iis qui coæqualem nobiscum sortiti sunt fidem in justitia Dei nostri et salvatoris Jesu Christi.

1. Simon Pierre, serviteur et apôtre de Jésus-Christ, à ceux qui ont reçu avec nous une foi du même prix, par la justice de notre Dieu et sauveur Jésus-Christ.

PRÉAMBULE. I, 1-2.

CHAP. I. — 1-2. La salutation. — *Simon Petrus*. L'auteur réunit son nom juif et le nom symbolique que lui avait donné Jésus. Cf. Matth. xvi, 17 et 18; Joan. i, 42. Dans un certain nombre de manuscrits grecs, dont plusieurs sont très anciens, le premier de ces noms apparaît sous la forme Συμεών, qui se rapproche davantage de l'hébreu *Sim'on*. C'est probablement la leçon primitive. Συμών est une abréviation suivant les uns, une forme grecque suivant les autres. — *Servus* (δοῦλος, esclave) et *apostolus*... Saint Paul aussi prend parfois ces deux titres. Cf. Rom. i, 1; Tit. i, 1. Le premier convient à tous les chrétiens (cf. Act. ii, 18; I Cor. viii, 22; Eph. vi, 6, etc.); mais, joint à celui d'apôtre, il marque une servitude d'un genre tout particulier. — *Iis qui*... Désignation des destinataires de l'épître. — *Coæqualem*... L'adjectif ἰσότητιον (pas ailleurs dans le Nouveau Testament) signifie à la lettre : d'égale valeur sous le rapport civilique. La foi donne à tous les chrétiens un droit de cité égal dans le royaume de Dieu. — Le pronom *nobiscum* ne désigne ni saint Pierre isolément, ni les fidèles d'origine juive, ni l'ensemble de l'Église par opposition aux lecteurs, mais plutôt, d'après le contexte, les apôtres de Jésus-Christ. — Le verbe *sortiti sunt* (obtenir par le sort; puis, obtenir sans effort

personnel) est très significatif : on ne possède pas la foi chrétienne par soi-même, par sa propre volonté; on l'obtient de la miséricorde de Dieu. — Les mots *in justitia* sont différemment interprétés, selon qu'on les rattache à « fidem » ou à « sortiti sunt ». Dans le premier cas, on donne à la préposition « in » la signification de « cum », et on traduit : La foi avec la justice (c.-à-d., avec la justification) que donne notre Dieu. Dans le second cas, il s'agit de la justice personnelle du Dieu-Sauveur, qui accorde à tous la même foi, sans acception de personnes. Nous préférons cette seconde explication. — *Det... et salvatoris*... Dans le grec il n'y a qu'un seul article, qui porte sur les deux substantifs (τοῦ θεοῦ... καὶ σωτῆρος...) Sous le rapport grammatical, il paraît donc vraisemblable que l'auteur n'a voulu désigner qu'une seule et même personne, Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont il affirme qu'il est tout ensemble Dieu et Sauveur. Cette hypothèse est confirmée par des expressions analogues, employées plus bas par l'apôtre (I, 11; II, 20 III, 2 et 18), qui toutes se rapportent uniquement à Jésus-Christ. Voyez aussi Rom. ix, 5 Hebr. i, 8 et xiii, 21. Il est vrai qu'au vers. 1 le Père et le Fils sont distingués l'un de l'autre pour ce motif, d'assez nombreux commentateurs préfèrent les séparer également dans ce passage. — *Gratia adimpleatur*. D'après le grec cette formule est identiquement la même qu

2. Que la grâce et la paix vous soient multipliées par la connaissance de Dieu et du Christ Jésus notre Seigneur.

3. Puisque sa divine puissance nous a donné tout ce qui contribue à la vie et à la piété, en nous faisant connaître celui qui nous a appelés par sa propre gloire et par sa vertu,

4. et qu'il nous a donné les plus grandes et les plus précieuses promesses, afin que par elles vous deveniez participants

2. Gratia vobis et pax adimpleatur in cognitione Dei, et Christi Jesu Domini nostri.

3. Quomodo omnia nobis divinæ virtutis suæ, quæ ad vitam et pietatem donata sunt, per cognitionem ejus qui vocavit nos propria gloria et virtute,

4. per quem maxima et pretiosa nobis promissa donavit, ut per hæc efficiamini divinæ consortes naturæ, fugientes ejus,

dans la première épître, I, 1. — L'apôtre ajoute ici : *in cognitione* (ἐκγινώσκει, la connaissance complète) *Dei et Christi*... C.-à-d., en vertu de la connaissance... Plus on arrive à connaître Dieu et Jésus-Christ, plus on obtient la grâce et la paix. Saint Pierre, qui a dès maintenant à la pensée les hérétiques contre lesquels il veut prémunir ses lecteurs, tient à affirmer sans retard qu'on doit s'attacher fortement à la connaissance de Dieu et de Jésus-Christ. Aussi bien, si la patience était une des idées principales de la première épître, la vraie science est l'idée mère de celle-ci.

§ I. — Nécessité et raisons de croire dans la pratique de la vertu. I, 3-21.

Cette exhortation préliminaire n'est pas sans analogie avec le début de I Petr. I, 3-12. Elle abonde en riches et nobles pensées.

1° Les chrétiens sont tenus de progresser dans la vertu. I, 3-11.

3-7. Les dons de Dieu et ses promesses exigent cette croissance perpétuelle. — Dans les éditions ordinaires de la Vulgate, comme dans plusieurs éditions grecques, les vers 3 et 4 sont rattachés à la salutation initiale, et la phrase ne s'achève qu'avec le vers. 4. Cela va contre l'analogie de toutes les épîtres du Nouveau Testament, la salutation se terminant toujours par un souhait. Nous rattachons donc les vers. 3-4 aux vers. 5-7, qu'ils préparent et avec lesquels ils ne forment en réalité qu'une seule et même phrase : Puisque nous avons reçu de telles grâces divines, vers. 3-4, faites de sérieux efforts pour en profiter et pour acquérir toutes les vertus, vers. 5-7. — *Quomodo*. La conjonction ὥς a ici le sens de « attendu, puisque ». — *Omnia* est accentué : rien ne nous manque en fait de grâces. Cet adjectif doit être rattaché aux mots *quæ... ad...* — *Virtutis suæ*. Le pronom se rapporte à Jésus-Christ, qui a été nommé à la fin du vers. 2. Étant Dieu, il possède naturellement une puissance divine (*divinæ*). — *Nobis* : à tous les chrétiens, auxquels le Christ a donné tout ce qui est capable d'entretenir la vie et la piété, c.-à-d. la vie nouvelle, régénérée, et ses manifestations extérieures. — *Donata sunt*. Dans le grec, nous lisons le participe δέδωκεν-

μενός (à la forme moyenne), qui retombe sur le substantif δυνάμειος, « virtutis ». Il faut donc traduire : La divine puissance nous ayant donné tout ce qui sert à la vie et à la piété. — *Per cognitionem ejus qui...* Le moyen dont Jésus-Christ s'est servi pour donner toutes choses aux chrétiens, c'est la connaissance du vrai Dieu, c'est leur conversion. — *Qui vocavit vos...* Le bienfait de la vocation chrétienne est souvent approprié à Dieu le Père dans le Nouveau Testament. Cf. I Cor. I, 9 ; I Petr. II, 9, etc. — *Propria gloria et...* C'est par sa gloire et par sa force que Dieu nous a appelés à la foi, en ce sens que notre vocation met en relief ces deux perfections. — *Per quem...* (vers. 4). Cette proposition incidente développe ce qui vient d'être dit au vers. 3. Le texte grec présente trois variantes : δι' ὧν, « per quas » (« par sa gloire et sa puissance ») ; δι' ἧς, « per quam » (scil. « virtutem ») ; δι' οὗ, « per quem » (« Deum »). La première leçon est la plus accréditée. — *Maxima... promissa*. Des promesses grandes et précieuses par leur objet comme par leur but. Il s'agit surtout, comme il sera dit plus loin, II, 13, des promesses de Jésus-Christ relatives à son retour glorieux et à la bienheureuse éternité des élus. L'apôtre ne semble pas avoir eu en vue ici les oracles messianiques de l'Ancien Testament réalisés par le Sauveur. — *Ut per hæc...* Fin pour laquelle Jésus-Christ nous a fait ces promesses : c'est pour nous aider à nous dégager du monde corrompu et à devenir semblables à Dieu. — *Divinæ consortes*... Par la grâce, en effet, le chrétien participe réellement à l'être divin, d'une façon mystique et surnaturelle, de manière à devenir le fils adoptif de Dieu. L'expression est en apparence hardie,



Les clés de saint Pierre.
(D'après une miniature d'un ancien manuscrit grec.)

quæ in mundo est, concupiscentiæ corruptionem :

5. vos autem curam omnem subinfe-rentes, ministrare in fide vestra virtutem, in virtute autem scientiam,

6. in scientia autem abstinentiam, in abstinentia autem patientiam, in patientia autem pietatem;

7. in pietate autem amorem fraternitatis, in amore autem fraternitatis caritatem.

8. Hæc enim si vobiscum adsint, et superent, non vacuos, nec sine fructu vos constituent in Domini nostri Jesu Christi cognitione;

9. cui enim non præsto sunt hæc, cæcus est et manu tentans, oblivionem accipiens purgationis veterum suorum delictorum.

de la nature divine, en fuyant la corruption de la concupiscence qui existe dans le monde,

5. vous aussi, vous apportez tous vos soins pour joindre à votre foi la vertu, à la vertu la science,

6. à la science la tempérance, à la tempérance la patience, à la patience la piété;

7. à la piété l'amour de vos frères, à l'amour de vos frères la charité.

8. Car si ces choses sont en vous, et qu'elles y croissent, elles ne vous laisseront ni stériles ni infructueux dans la connaissance de notre Seigneur Jésus-Christ;

9. car celui en qui elles ne sont point est aveugle et marche à tâtons, ayant oublié la purification de ses anciens péchés.

mais d'une parfaite exactitude théologique. Cf. Joan. I, 12-13; III, 3 et ss.; Rom. VIII, 14 et ss.; II Cor. V, 17; Gal. IV, 4-7; Tit. III, 4-7; I Joan. III, 1-2 et IV, 7, etc. — *Fugientes*. A l'aoriste dans le grec : ayant fui, après avoir fui. Pour pouvoir participer à la nature divine, il faut d'abord s'être purifié de toute souillure. — *Quæ in mundo*... Le monde est, en effet, depuis le péché originel, un foyer de corruption morale. — *Concupiscentiæ*... Il faudrait, d'après le grec : « in concupiscentiis... » ; la corruption qui existe dans les convoitises mauvaises. — *Vos autem* (vers. 5). D'après la meilleure leçon du grec : καὶ αὐτοὶ τοῦτο θέ, et pour cette même raison. Locution toute classique. C.-à-d. : puisque Dieu a tout fait pour vous, agissez aussi de votre côté. La Vulgate a suivi la variante καὶ αὐτοὶ θέ. — *Curam omnem* (tout le soin possible) *subinfe-rentes*. Le verbe παρεσφάπτειν (ici seulement) signifie à la lettre : apporter une chose à côté. Il montre que, dans l'acquisition des vertus, le chrétien doit collaborer avec la grâce de Dieu. — *Ministrate*. D'après le grec (ἐπιχορηγῆσατε) : fournissez abondamment. Cf. I Petr. IV, 11 et les notes. — *In fide*... L'apôtre ouvre par la foi, ce germe céleste, une longue liste des vertus principales que le chrétien doit acquérir et pratiquer. Elles sont envisagées comme naissant l'une de l'autre, et comme complétées l'une par l'autre. — *Virtutem*. La vertu dans un sens restreint : la bonté morale, le contraire de la corruption. Moins bien, selon quelques auteurs : le courage viril. — *Scientiam* (vers. 6). Cette science consiste dans le discernement nécessaire pour bien connaître la volonté de Dieu. — *Abstinentiam* : précieuse qualité, par laquelle on exerce l'empire sur soi-même et sur ses passions. — *Patientiam* (ὑπομονήν) : la persévérance dans

le bien, malgré les difficultés. — *Pietatem*. La piété envers Dieu, qui produit à son tour, non pas précisément *amorem fraternitatis* (vers. 7), mais l'amour des frères (φιλαδελφίαν), l'amour des chrétiens entre eux. Voyez I Petr. I, 22 et les notes. — *Caritatem* : l'amour de Dieu, « la perfection de la vie spirituelle. »

8-9. Ceux qui possèdent ces vertus parviendront à une entière connaissance de Jésus-Christ; ceux à qui elles feront défaut éprouveront de graves inconvénients. — *Hæc* : les qualités énumérées dans les vers. 5-7. — *Si... superent*.. Le grec πλεονάζειν peut être traduit par abonder ou par croître. La seconde signification est peut-être préférable ici. — *Nec vacuos, nec*... Dans le grec : Ni inactifs, ni sans fruit. Litote, pour dire : La possession de ces vertus vous rendra très actifs au service de Dieu et vous fera porter beaucoup de fruits. — *In... cognitione*. Mieux, d'après le texte original : « in... cognitionem », à l'accusatif du mouvement. Le progrès dans les vertus conduira à une connaissance plus parfaite de Jésus-Christ. — *Cui enim*... (vers. 9). Un résultat tout opposé sera produit pour les chrétiens imparfaits : cæcus est... Petite description dramatique. L'équivalent grec de *manu tentans* signifie littéralement : être myope; par suite, voir de près, mais non de loin; voir les choses de la terre et moins bien celles du ciel. La traduction de la Vulgate exprime une conséquence de la cécité : l'aveugle tâtonne, pour ne pas se heurter et tomber. Le chrétien en question est comparé à un aveugle et à un myope, parce qu'il n'a plus la lumière de la connaissance du Christ, qu'il avait reçue au moment de sa régénération. Comp. le vers. 3. — *Oblivionem accipiens*. A l'aoriste, dans le grec : ayant oublié; c.-à-d., parce qu'il a oublié. La chose oubliée est désignée par les mots pur-

10. C'est pourquoi, mes frères, appliquez-vous davantage à affermir par les bonnes œuvres votre vocation et votre élection; car, en faisant cela, vous ne pécherez jamais,

11. et ainsi vous sera pleinement accordée l'entrée dans le royaume éternel de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ.

12. Voilà pourquoi j'ai soin de vous rappeler constamment ces choses, quoique vous les connaissiez et que vous soyez affermis dans la vérité présente.

13. J'estime qu'il est juste, aussi longtemps que je suis dans cette tente, de vous tenir en éveil en vous les rappelant;

14. car je sais que je quitterai bien-

10. Quapropter, fratres, magis satagite, ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis; hæc enim facientes, non peccabitis aliquando.

11. Sic enim abundanter ministrabitur vobis introitus in æternum regnum Domini nostri et salvatoris Jesu Christi.

12. Propter quod incipiam vos semper commoneare de his, et quidem scientes et confirmatos vos in præsentī veritate.

13. Justum autem arbitror, quamdiu sum in hoc tabernaculo, suscitare vos in commotione;

14. certus quod velox est depositio

gationis... *delectorum*, qui représentent le baptême, grâce auquel les péchés antérieurs ont été lavés et purifiés. Cf. I Petr. III, 21. Les mauvais chrétiens oublient qu'ils ont été régénérés, sanctifiés; vivant comme des hommes vulgaires et profanes, ils ne peuvent plus faire aucun progrès dans la vertu.

10-11. Amplification pratique de l'exhortation qui précède (cf. vers. 3-9) : les fidèles doivent s'efforcer, par une vie parfaite, de s'assurer le bonheur du ciel. — *Quapropter* : à cause des résultats heureux ou malheureux qu'ont décrits les vers. 8 et 9. — *Satagite*. Le verbe *σπουδάσατε* reprend la recommandation du vers. 5^a : *σπουδῇ πάντων...* « curam omnem... » — *Per dona...* : par l'exercice des vertus mentionnées ci-dessus. Ces mots sont omis à tort dans un certain nombre de manuscrits grecs. — *Vocationem et electionem*. Deux expressions à peu près synonymes. Le fait marqué par la seconde est le premier dans l'ordre chronologique : Dieu choisit de toute éternité ceux qu'il se propose d'appeler à la foi chrétienne; puis l'appel proprement dit a lieu dans le temps, d'une manière individuelle. — *Faciatis*. Ce verbe marque la nécessité, pour ceux qui ont été élus et appelés, d'unir leur action personnelle à celle de Dieu. Comp. le vers. 5; Phil. II, 12. — *Hæc... facientes*. C.-à-d., si vous pratiquez toute sorte de bonnes œuvres. — *Non peccabitis...* Dans le grec : Vous ne vous heurterez jamais. Ce qui signifie : Vous arriverez au terme du salut, dans le royaume éternel (comp. le vers. 11), sans vous heurter contre de sérieux obstacles. — *Sic enim...* (vers. 11). Preuve de l'assertion qui précède, « non peccabitis... » — *Ministrabitur, ἐπιχορηγήσεται* : la même expression qu'au vers. 5 (voyez les notes). Dieu répondra, pour ainsi dire, à la fidélité de ses amis par une effusion de grâces plus abondante encore, qui consistera en un don final, supérieur à tous les autres : *introitus in...* — *Regnum Domini...* Le ciel est le royaume de Jésus-Christ, aussi

bien que celui de son Père. Cf. Matth. XIII, 41; XVI, 28 et XX, 21; Luc. XXIII, 42; Joan. XVIII, 36. Ce glorieux royaume est le terme du pèlerinage des chrétiens, leur terre promise.

2^o Motifs qui portent saint Pierre à adresser à ses lecteurs cette exhortation pressante. I, 12-21.

12-15. Premier motif, tiré du zèle apostolique de l'auteur et de la conscience qu'il a de sa mort prochaine. — *Propter quod* : parce qu'on ne saurait entrer dans le ciel qu'à la condition expresse de pratiquer les vertus chrétiennes. — *Incipiam*. Le verbe *ἐπιλέγω* est un simple auxiliaire, qu'on ne doit point traduire à part. Le sens est donc : Je rappellerai toujours à votre souvenir. Quelques manuscrits ont la variante *οὐκ ἀμελήσω*, je ne négligerai pas. — *De his*. Le pronom se rapporte à tout ce qui a été dit depuis le vers. 3. — *Et quidem scientes*. Avec une nuance dans le grec : Quoique sachant. C'est une sorte d'excuse, et en même temps un compliment délicat. Le trait suivant, *et confirmatos*, dit plus encore : Non seulement vous connaissez ces choses, mais vous y êtes établis, affermis depuis longtemps. — *In præsentī veritate*. D'après Estius : « In hoc genere doctrinæ de quo nunc scribo vobis. » Mieux, d'après le grec : Dans la vérité qui vous est présente; c.-à-d. qui vous a été prêchée et manifestée. — *Justum... arbitror...* (vers. 13). La pensée fait un pas en avant. Tant qu'il vivra, saint Pierre ne se lassera point d'avertir les fidèles, parce que c'est pour lui un devoir rigoureux de sa charge. — *In hoc tabernaculo*. Même figure que dans II Cor. V, 1, pour désigner le corps humain. — *Suscitare... in commotione*. C.-à-d., rendre le souvenir très vivant en vous. Comp. III, 1, où cette même locution est encore employée. — *Certus quod velox...* (vers. 14). L'apôtre sait qu'il ne tardera pas à mourir; c'est une raison de plus pour lui de rappeler aux fidèles leurs principales obligations. — *Depositio*. Le substantif *ἀπόθεσις* convient plutôt pour un vêtement que l'on quitte que pour une tente que l'on dé-

tabernaculi mei, secundum quod et Dominus noster Jesus Christus significavit mihi.

15. Dabo autem operam et frequenter habere vos post obitum meum, ut horum memoriam faciatis.

16. Non enim doctas fabulas secuti, notam fecimus vobis Domini nostri Jesu Christi virtutem et presentiam; sed speculatores facti illius magnitudinis.

17. Accipiens enim a Deo Patre hono-

tôt ma tente, comme notre Seigneur Jésus-Christ me l'a fait connaître.

15. Mais j'aurai soin que, même après mon départ, vous puissiez toujours conserver le souvenir de ces choses.

16. Ce n'est pas, en effet, en suivant des fables ingénieuses que nous vous avons fait connaître la puissance et l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ; mais c'est après avoir été les témoins oculaires de sa majesté.

17. Car il reçut de Dieu le Père hono-

monte. Comp. II Cor. v, 2-5, où saint Paul mélange de même les deux images. — *Secundum quod...* Dominus... D'après le sentiment commun, qui est aussi le plus naturel, saint Pierre fait ici allusion à la prophétie que Jésus lui avait faite dans une circonstance célèbre. Cf. Joan. xxi, 18-19. Cependant, quelques interprètes font remarquer que cet oracle du quatrième évangile prédit, non pas une mort prochaine, mais un genre de mort particulière, le crucifiement; d'où ils concluent que l'apôtre mentionne ici une autre prédiction du Sauveur, relativement récente, et dont le Nouveau Testament ne parle pas ailleurs. Cela n'est pas impossible en soi, et plusieurs commentateurs catholiques ont adopté ce sentiment. Divers auteurs ont vu dans ce passage un souvenir de l'épisode « Quo vadis? » raconté par saint Ambroise, *Epist.* xxxiii, et par Hégésippe, de *Eccid. Jerus.*, iii, 2. — *Frequenter* (vers. 15) : *ἐκαστοτε*, chaque fois; c.-à-d., aussi souvent que ce sera nécessaire. — La locution *habere vos* est calquée un peu servilement sur le grec, et correspond à « ut habeatis », avec ce sens : Afin que vous soyez capables... — *Post obitum...* A la lettre : après mon départ (*ἐξόδον*). Voyez Luc. ix, 31 et le commentaire. — Les mots *ut horum memoriam...* dépendent de « habere vos ». L'apôtre promet à ses lecteurs de leur fournir quelque chose qui leur prouvera que leur foi est basée, non sur des fables (comp. le vers. 16), mais sur des vérités historiquement certaines. La chose en question ne consiste pas dans la présente lettre, comme on l'a parfois affirmé, puisque l'auteur nous dit qu'elle n'existait pas encore (« dabo... operam »). L'apôtre aurait-il ici en vue l'évangile de saint Marc, qui a été si justement nommé l'évangile de saint Pierre (voyez le tome VII, p. 195)? Cela n'est nullement invraisemblable. D'autres ont pensé à des maîtres habiles et fidèles, que le prince des apôtres se proposait d'installer chez ses lecteurs, ou à d'autres lettres qu'il voulait leur écrire, ou à son intercession pour eux dans le ciel, etc. Peut-être la littérature apocryphe attribuée à notre auteur (l'Apocalypse de Pierre, l'Évangile de Pierre, la Prédication de Pierre, etc.) doit-elle surtout son origine à ce passage.

16-21. Second motif : la certitude parfaite

des vérités évangéliques. Cette certitude est basée, d'une part, vers. 16-18, sur le témoignage des apôtres, qui ont contemplé de leurs yeux les merveilles qu'ils racontent au sujet du Christ, et d'autre part, vers. 19-21, sur les oracles prophétiques de l'Ancien Testament. — *Non enim...* secuti. Saint Pierre commence par mettre de côté une origine entièrement fautive qu'on aurait pu attribuer à la prédication apostolique. Ni lui ni ses collègues ne se sont laissés induire en erreur en suivant *doctas fabulas* (d'après le grec : des fables habilement composées). Cf. I Tim. i, 4 et iv, 7; II Tim. iv, 4; Tit. i, 14. Quelques-uns des faux docteurs auxquels il est fait allusion en cet endroit prétendaient sans doute, comme le font nos rationalistes contemporains, que les faits racontés dans l'évangile n'étaient que des allégories ou des légendes. — *Notam fecimus...* Ce trait ne suppose pas nécessairement que saint Pierre, ou quelque autre membre du collège apostolique, avait prêché en personne l'évangile aux lecteurs; il indique simplement que la doctrine chrétienne enseignée à ceux-ci remontait aux apôtres d'une manière soit médiate, soit immédiate. — *Jesu... presentiam* (*παρουσίαν*) : le second avènement du Sauveur, dont il sera plus longuement parlé au chap. iii. La lettre est surtout dirigée contre ceux qui niaient la puissance divine et le retour futur de Jésus-Christ. — *Sed...* Saint Pierre indique la vraie source de sa science et de celle des autres apôtres, en ce qui concerne le Sauveur : ils étaient des témoins oculaires. Telle est la signification du mot *speculatores* (*ἐνόπται*). — *Magnitudinis* : la divine majesté du Christ, contemplée par l'auteur, d'après le contexte, sur la montagne de la transfiguration. Cette majesté était une preuve directe de la puissance de Jésus, et un gage de la réalité de son second avènement. — *Accipiens enim...* L'écrivain sacré raconte brièvement, vers. 17 et 18, le miracle de la transfiguration, mettant en relief celles des circonstances de cet éblatant prodige qui montrent le mieux la puissance de Jésus-Christ. Cf. Matth. xvii, 1-7; Marc. ix, 1-7; Luc. ix, 28-36. La phrase qui commence au vers. 17 est demeurée inachevée; l'attention de l'apôtre ayant été particulièrement saisie par la mention de la voix céleste, il s'in-

neur et gloire, lorsque la gloire magnifique lui fit entendre une voix qui disait : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui je me suis complu ; écoutez-le.

18. Et nous avons entendu nous-mêmes cette voix qui venait du ciel, lorsque nous étions avec lui sur la sainte montagne.

19. Nous avons aussi la parole des prophètes, d'autant plus certaine, à laquelle vous faites bien de prêter attention comme à une lampe qui luit dans un lieu obscur, jusqu'à ce que le jour vienne à paraître, et que l'étoile du matin se lève dans vos cœurs ;

20. étant persuadés avant tout qu'une ancienne prophétie de l'Écriture ne s'explique par une interprétation particulière.

rem et gloriam, voce delapsa ad eum hujusmodi a magnifica gloria : Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi complacui ; ipsum audite.

18. Et hanc vocem nos audivimus de cælo allatam, cum essemus cum ipso in monte sancto.

19. Et habemus firmiorem propheti-cum sermonem, cui benefactis atten-dentes, quasi lucernæ lucenti in caliginoso loco, donec dies elucescat, et lucifer oriatur in cordibus vestris ;

20. hoc primum intelligentes, quod omnis prophetia Scripturæ propria interpretatione non fit.

terrompit et commença une nouvelle période au vers. 18. — *Honorem et gloriam*. Deux expressions synonymes, qui représentent le phénomène proprement dit de la transfiguration. Cf. Matth. xvii, 2, etc. — *Magnifica gloria* est une périphrase très respectueuse pour désigner Dieu. Les locutions de ce genre n'étaient pas rares chez les Juifs d'alors.

Ils disaient aussi : la grande gloire, etc. Cf. Matth. xxvii, 64, etc. — *Hic est...* Comme dans saint Matth. xvii, 8, et dans les deux autres synoptiques. — Les mots *ipseum audite* sont omis ici dans le grec. Ils ont été ajoutés par la Vulgate. — *Hanc vocem nos...* (vers. 18). Ciel est dit avec un accent joyeux et triomphant. Comp. Joan. i, 14^b, etc. — *In monte sancto*. La montagne fut sanctifiée par la transfiguration du Christ et par l'apparition divine. Sur son identification, voyez le t. VII, p. 118.

— *Et habemus...* (vers. 19). L'apôtre passe à un autre témoignage de la toute puissance du Sauveur : *propheticum sermonem*. Il s'agit de tous les oracles messianiques, considérés dans leur admirable unité. — *Firmiorem*. Non pas : plus ferme, plus certain que la voix de Dieu entendue par les apôtres ; mais : rendu plus fort, ratifié par l'accomplissement des oracles en question. — *Cui benefactis...* Invitation tacite à lire et à étudier soigneusement ce corps d'oracles. — *Quasi lucernæ*. Les prophéties de l'Ancien Testament sont, en effet, une brillante lumière, qui continue de nous éclairer, après avoir illuminé les Juifs. Cf. Ps. cxviii, 105. — *In caliginoso loco*. D'après le sens primitif du grec : « in squalido loco ». Mais la Vulgate donne bien la signification courante de l'expression. C'est le monde actuel, avec toutes ses misères morales, qui est ainsi désigné. — *Donec dies...* Continuation de la métaphore, en un beau langage poétique. Le substantif *φωσφόρος*, porte-

lumière (*lucifer*), représente le soleil selon les uns, l'étoile du matin d'après les autres. Par ce langage figuré, saint Pierre désigne sans doute le second avènement de Jésus-Christ. Jusqu'à



La transfiguration du Sauveur. (D'après une mosaïque de Ravenne.)

cette époque, la voix des prophètes doit guider et instruire les chrétiens, de concert avec celle des apôtres, qu'elle corrobore. Lorsque le Christ sera de retour, toute obscurité disparaîtra, et ce sera pour nous la pleine lumière. — *Hoc... intelligentes* (vers. 20). Condition à laquelle la parole prophétique sera vraiment une lumière pour les chrétiens. Il ne faut pas que chacun l'interprète selon son sens personnel et privé : *prophetia... propria...* Règle importante, que l'on peut commenter ainsi : Vous avez raison de lire et d'étudier les prophéties anciennes ; mais rappelez-vous que personne n'a le droit de les interpréter à son gré, car on pourrait facilement s'égarer à leur sujet. Dans l'Église primitive, on admettait universellement ce fait, que nous devons admettre à notre tour sans hésiter : c'est que les saints Livres ont besoin de nous être expliqués, « ouverts » pour ainsi dire (cf. Luc. xxiv, 45). Ils l'ont été sur certains points par Jésus-Christ lui-même et par ses apôtres ; c'est à l'Église qu'est réservée l'inter-

21. Non enim voluntate humana allata est aliquando prophetia; sed Spiritu sancto inspirati, locuti sunt sancti Dei homines.

21. Car ce n'est point par une volonté humaine que la prophétie a été autrefois apportée; mais c'est inspirés par l'Esprit-Saint que les saints hommes de Dieu ont parlé.

CHAPITRE II

1. Fuerunt vero et pseudoprophetae in populo, sicut et in vobis erunt magistri mendaces, qui introducent sectas perdi-

1. Il y eut cependant aussi de faux prophètes parmi le peuple, et il y aura de même parmi vous des docteurs de

nant ce droit d'interprétation. Si l'on s'était toujours conformé à ce principe, on aurait évité des erreurs et des hérésies nombreuses. Non que l'Église ait voulu ou veuille tout définir dans le détail; du moins, nous connaissons ses intentions, ses tendances, dont il serait dangereux de s'écarter. Lorsqu'on oublie cela, on cesse d'avoir l'esprit catholique, et même l'esprit chré-

Deo homines », les hommes (ont parlé) de la part de Dieu. D'après d'autres témoins : « a Deo sancti homines ». D'autres ont la variante de la Vulgate. Le sens demeure le même dans tous les cas. — Ce passage est évidemment très important pour démontrer le dogme de l'inspiration des saintes Écritures. Comp. II Tim. III, 16 et le commentaire.



Personnage tenant deux torches. (Monnaie antique.)

§ II. — Contre les faux docteurs. II, 1-22.

Trois pensées principales sont développées dans ce chapitre. L'auteur commence par annoncer en termes vigoureux le châtement réservé aux docteurs hérétiques, vers. 1-9; il décrit ensuite leur conduite criminelle et leur orgueil étrange, vers 10-19; enfin il expose le péril et l'ignominie du crime d'apostasie, vers. 20-22.

1° Les faux docteurs et la certitude de leur châtement. II, 1-9.

tien. Comme le dit le concile de Trente, Sess. IV, « nemo sane prudentiae innixus, in rebus fidei et morum... S. Scripturam ad suos sensus contorquens, contra eum sensum quem tenuit et tenet sancta mater Ecclesia... interpretari audeat. » C'est d'une manière arbitraire que quelques commentateurs appliquent l'adjectif *propria* aux prophètes eux-mêmes et aux prophéties. — *Non enim...* (vers. 21). Motif pour lequel l'interprétation des saintes Écritures, et en particulier des prophéties, n'est pas une affaire privée, tout humaine, comme serait l'explication d'un livre ordinaire. La Bible et ses oracles ne proviennent pas des hommes; d'où il suit que ces derniers sont incapables de les expliquer. Dieu, qui en est l'auteur véritable, peut seul en fournir l'interprétation authentique, au moyen d'organes choisis par lui. Cf. Gen. XI, 8; XLI, 16, etc. Voyez aussi le *Man. bibl.*, t. I, n. 173. — *Aliquando* : parfois, autrefois, dans les temps anciens. — *Spiritu... inspirati*. Ce participe correspond au grec *φερόμενοι*, qui signifie : portés, conduits (comme un vaisseau par le vent). — *Locuti sunt*. Les écrivains sacrés ont parlé, non pas d'eux-mêmes, mais inspirés par l'Esprit de Dieu. — *Sancti Dei homines*. La leçon primitive du grec est incertaine. On lit, d'après quelques manuscrits et versions : « a

CHAP. II. — 1-3. Introduction : de même que l'Ancien Testament a eu ses faux prophètes, la religion chrétienne aura aussi ses docteurs de mensonge, qui entraîneront de nombreux fidèles dans le mal, mais que Dieu punira sévèrement. — *Fuerunt vero...* Transition. L'apôtre vient de parler des saints prophètes d'Israël et de leur rôle admirable. Malheureusement il y en eut aussi (et) de mauvais, de mensongers. Cf. III Reg. XXII, 12; Jer. XIV, 14 et XXVII, 10; Zach. XIII, 4, etc. — *In populo* (λαῶς) : le peuple par excellence, la nation juive. — *Sicut et...* D'après l'analogie de l'histoire juive, il y aura de même de faux docteurs dans l'Église du Christ (*magistri mendaces* : le nom composé *ψευδοδιδάσκαλος* est propre à saint Pierre). — *Erunt*. Ces hommes néfastes sont d'abord présentés comme appartenant à l'avenir. Plus loin, saint Pierre parle d'eux au passé et au présent (comp. les vers. 15, 17 et ss.). Nous avons remarqué un fait semblable I Tim. III, 1-6. L'apôtre savait que les séducteurs existaient déjà et qu'ils travaillaient depuis quelque temps à leur œuvre pernicieuse; il prévoyait en outre qu'ils ne tarderaient pas à faire de nombreux adeptes dans les chrétiens auxquelles il écrivait. — Il justifie brièvement le nom de maîtres mensongers, qu'il vient de leur donner : *qui introducent...*

mensonge, qui introduiront des hérésies pernicieuses, et qui, reniant le Maître qui les a rachetés, attireront sur eux une ruine soudaine.

2. Beaucoup les suivront dans leurs débauches, et la voie de la vérité sera calomniée à cause d'eux ;

3. et, par cupidité, ils trafiqueront de vous au moyen de paroles artificieuses, eux que la condamnation menace depuis longtemps, et dont la ruine ne sommeille pas.

4. Car si Dieu n'a point épargné les

tionis, et eum qui emit eos Dominum negant, superducentes sibi celerem perditionem.

2. Et multi sequentur eorum luxurias, per quos via veritatis blasphemabitur ;

3. et in avaritia fictis verbis de vobis negotiabuntur, quibus iudicium jam olim non cessat, et perditio eorum non dormitat.

4. Si enim Deus angelis peccantibus

Le verbe *παριστάουσιν* a peut-être la signification d'introduire en cachette. — *Sectas* (αἵρεσις). Le substantif αἵρεσις marquait simplement à l'origine une différence d'opinion ; les classiques l'emploient pour désigner une école ou un parti philosophique (voyez Cléon, *Ep.* xv, 16, et comp. *Act.* v, 17 ; xv, 5 ; xxiv, 5 et 14). Sa signification primitive et directe n'impliquait donc pas une doctrine faussée. Mais, lorsque l'unique vérité chrétienne eut fait son apparition, l'hérésie fut une erreur proprement dite.

— En ajoutant le mot *perditionis*, l'auteur signale sommairement d'avance le résultat final auquel aboutira ce faux enseignement. Voyez les vers. 3^b, 4 et ss. — *Et negant*. Autre trait caractéristique des docteurs pervers : ils reniaient Notre-Seigneur Jésus-Christ, soit d'une manière protre, par leur vie corrompue, soit même en rejetant formellement sa divinité. Cf. *Matth.* x, 33 ; *Judæ*, 4, etc. — *Dominum*. Nous lisons dans le grec : δεσπότην, maître, et non κύριον, seigneur ; or, à δεσπότης correspond δοῦλος, esclave, et les faux docteurs étaient précisément devenus les esclaves de Jésus-Christ, en vertu de l'achat qu'il avait fait d'eux au prix de son sang et de sa vie : *qui emit...* Cf. *I Cor.* vi, 20 et vii, 23 ; *Apoc.* v, 9, etc. Saint Pierre signale ce fait comme une circonstance aggravante. — *Superducentes sibi...* Le sort terrible qui est réservé à ces misérables est annoncé pour la seconde fois dans ce verset. — *Et multi...* (vers. 2). Triste conséquence de leurs agissements : ils feront de nombreuses victimes. — *Eorum luxurias*. Ce détail stigmatise leur conduite morale, de même que les mots « introducent sectas... », etc. « negant » les caractérisent sous le rapport dogmatique. Leurs mœurs étaient extrêmement dépravées. Comp. les vers. 10 et ss. ; *I Petr.* iv, 8 ; *Judæ*, 7 et 10^b. — *Per quos*. Ce pronom se rapporte aux « multi » qui se laisseront séduire par les hérétiques, et non à ces derniers. A cause de ces nombreux disciples de l'erreur et de leurs infamies, la *via veritatis*, c.-à-d., la vraie religion, la religion du Christ, était blasphémée ou tournée en dérision par les païens. Cf. *Rom.* ii, 24 ; *I Tim.* vi, 1, etc. Au livre des Actes, la religion chrétienne est parfois simplement nommée une voie (*ix*, 2 ; *xxii*, 4 et *xxiv*, 14) ; parfois elle porte le nom de voie

du salut (*xvi*, 17) ou de voie du Seigneur (*xviii*, 25). — *Et in avaritia...* (vers. 3). La description revient aux docteurs hérétiques, pour signaler leur avarice éhontée. Ils soutiraient beaucoup d'argent à leurs prosélytes : *de vobis negotiabuntur* (ils feront du profit avec vous, à votre sujet). Enseigner l'hérésie était pour eux un profit lucratif. Comp. le vers. 14 ; *I Tim.* vi, 5 ; *Tit.* i, 11. — *Fictis verbis*. Allusion aux paroles mensongères par lesquelles ils s'efforçaient de persuader leurs auditeurs. Cf. i, 16^a. — *Quibus iudicium...* L'auteur prédit pour la troisième fois leur châtiment en un langage très énergique. Leur sentence, dit-il (χρῖμα), a été prononcée depuis longtemps (*jam olim*), à l'occasion d'autres grands coupables. Et ce verdict n'est pas une lettre morte (*non cessat*) ; d'après le grec il n'est pas inactif, paresseux), qui sommeille pour ainsi dire (*dormitat*), sans s'accomplir jamais : il sera pleinement exécuté, lorsque le moment sera venu.

4-9. Preuve que le jugement divin atteindra infailliblement les faux docteurs. Elle consiste dans trois exemples terribles, empruntés à l'Ancien Testament. — Exemple des mauvais anges, vers. 4 : *Si enim...* Comp. *Judæ*, 6. La phrase qui commence ici est loin d'être strictement grammaticale ; cependant on peut dire qu'elle s'achève d'une certaine manière au vers. 10 : Si Dieu n'a pas épargné telles et telles catégories de coupables, vers. 4-8, il saura de même châtier les faux docteurs, vers. 9-10. — *Angelis peccantibus*. Avec une petite nuance dans le grec : Les anges, après qu'ils eurent péché. L'auteur ne détermine pas la nature de leur culpabilité ; nous dirons plus bas ce qu'il faut en penser. — *Rudentibus*. Dans les plus anciens manuscrits grecs, on lit : σαρκοί ; ou σαρφί. Ce mot représentait à l'origine de grands vases dans lesquels on conservait les céréales ; plus tard, ce fut le nom des excavations souterraines qui servaient et qui servent encore de greniers dans certaines régions méridionales. Nous le retrouvons avec ce même sens sous la forme provenant de silo. Si cette leçon est authentique, l'apôtre aura voulu parler des souterrains ténébreux de l'enfer, dans lesquels les mauvais anges ont été plongés. Le mot grec ζόφου (*Vulg.*, *infern*) a tout d'abord

non pepercit, sed rudentibus inferni detractos in tartarum tradidit cruciandos, in iudicium reservari;

5. et originali mundo non pepercit, sed octavum Noe justitiæ præconem custodivit, diluvium mundo impiorum inducens;

6. et civitates Sodomorum et Gomorrhæorum in cinerem redigens, eversione damnavit, exemplum eorum qui impie acturi sunt ponens;

anges qui avaient péché, mais les a précipités dans le tartare et les a livrés aux liens des ténèbres, pour être tourmentés et réservés jusqu'au jugement;

5. et s'il n'a point épargné l'ancien monde, mais n'a sauvé que Noé, lui huitième, ce prédicateur de la justice, lorsqu'il fit venir le déluge sur le monde impie;

6. et si, réduisant en cendres les villes de Sodome et de Gomorrhe, il les a condamnées à la destruction, pour les faire servir d'exemple à ceux qui vivraient dans l'impiété,

la signification de ténèbres, puis celle d' « orcus », l'enfer des écrivains classiques. De nombreux manuscrits, les Pères grecs et plusieurs versions ont lu, comme notre traduction latine : *σφαῖραι*, chaînes, cordes. Tel doit être le véritable sens, d'après le passage parallèle de saint Jude : *δεσμοῖς αἰτέροις*, des liens éternels. Cette locution, des liens ou des chaînes de ténèbres, signifie : des liens qui appartiennent aux ténèbres, qui enchaînent dans un lien ténébreux. — *Detractos in tartarum*. Il n'y a qu'un seul mot dans le grec : *καταρῶσας*, ayant mis dans le tartare. Expression très rare, qui n'est pas usitée ailleurs dans la Bible grecque. Elle est empruntée au langage mythologique des Grecs. Le tartare était un lieu souterrain, destiné au supplice des grands criminels, tels que les Titans; c'est donc l'équivalent de l'enfer chrétien. — *Tradidit... reservari*. D'après la meilleure leçon, le participe *cruciandos* manque dans le texte primitif, où on lit : « tradidit... reservatos. » Dès maintenant les mauvais anges sont condamnés à tout jamais; ils le seront d'une manière encore plus solennelle au jugement dernier. — Au livre apocryphe d'Hénoch, chap. vi-xvi, cvi, etc., il est raconté, d'après plusieurs légendes juives qui se rattachent à Gen. vi, 2, qu'un certain nombre d'anges, séduits par la beauté des filles des hommes, auraient quitté leur séjour céleste pour s'unir à ces femmes, dont ils auraient eu des fils d'une taille gigantesque; Dieu aurait châtié leur crime en les enchaînant dans les abîmes de l'enfer. Divers commentateurs protestants et rationalistes affirment que saint Pierre fait allusion ici à cette étrange légende. D'après eux, il en serait de même de saint Jude, qui mentionne également la captivité des anges (voyez Judé, 8, et le commentaire). Mais le soi-disant emprunt est impossible, puisque cette interprétation de Gen. vi, 2, est une fable évidente, de purs esprits étant incapables de contracter une union semblable (cf. Matth. xxii, 30). L'allusion des deux apôtres porte simplement sur la chute primitive d'un nombre considérable d'anges, fait que supposent tous les passages de l'Ancien et du Nouveau Testament où il est parlé de Satan et des autres esprits mauvais. Voyez

en particulier le livre de Job, i, 6 et ss., ainsi que les passages Luc. x, 18; Joan. viii, 44 et Apoc. xii, 7. Les Pères mentionnent souvent aussi ce même fait, dont ils cherchent à déterminer la cause, mais sans pouvoir tomber complètement d'accord. La chute des anges aurait été occasionnée, d'après saint Irénée, Tertullien, saint Cyprien, etc., par un violent mouvement de jalousie soit contre les premiers hommes, que le Créateur avait si admirablement doués, soit même, d'après Lactance, contre le Fils de Dieu; suivant Origène, saint Athanase, saint Augustin, etc., par un péché d'orgueil et de révolte directe contre Dieu. Cette dernière opinion est adoptée par le plus grand nombre des théologiens. Voyez saint Thomas, *Summa theol.*, I, q. 63, art. 3; Petau, *de Angelis*, iii, 4, etc. — Exemple du monde primitif, à l'époque du déluge, vers. 5 : *Et originali mundo...* Dans le grec : au monde ancien. — *Sed... Noe...* Saint Pierre signale aussi en passant l'exercice de la miséricorde divine envers les justes. Comp. les vers. 7-9. — L'adjectif *octavum* signifie, d'après I Petr. iii, 20, que Noé fut sauvé, lui huitième; c.-à-d., avec les sept autres membres de sa famille. — Le trait *præconem justitiæ* est emprunté à la tradition juive. Voyez Josèphe, *Ant.*, i, 3, 1. D'ailleurs, quoique la Genèse ne le mentionne pas expressément, la prédication de Noé n'a rien d'incompréhensible avec son récit, qui la supposerait plutôt. Cf. Hebr. xi, 7. — *Et civitates...* (vers. 6). C'est le troisième exemple, qui se rapporte à la destruction des cités coupables des rives de la mer Morte. Voyez Gen. xix, 1 et ss., et comp. Judé, 7. Jésus associe de même cet exemple à celui du déluge, comme des types terribles du jugement divin (cf. Luc. xvii, 26-29). — *Sodomam et...* Les deux villes principales. Il y en avait cinq d'après Gen. xiv, 2. Cf. Deut. xxix, 23, etc. — *Everstone damnavit*. Dans le grec : Il les condamna à une entière destruction (*καταστροφῇ*). — *Exemplum eorum...* Terrible exemple, en effet, qui produisit une vive et durable impression, comme l'atteste maint passage de la littérature sacrée. Cf. Neh. ii, 9; Ps. cvi, 34; Is. i, 9 et xiii, 19; Jer. xlix, 18 et l, 34; Am. iv, 11; Soph. ii, 9; Rom. ix, 29, etc. —

7. et s'il a délivré le juste Lot, vivement attristé par les outrages et la conduite déréglée de ces hommes abominables

8. (car, par ce qu'il voyait et entendait, ce juste, qui demeurait parmi eux, avait chaque jour son âme juste tourmentée par leurs actions criminelles),

9. *c'est que* le Seigneur sait délivrer de l'épreuve les hommes pieux, et réserver les impies pour être châtiés au jour du jugement;

10. mais surtout ceux qui vont après la chair, dans d'impures convoitises, et qui méprisent la souveraineté. Audacieux, se plaisant à eux-mêmes, ils ne craignent pas d'introduire des sectes, en blasphémant,

11. tandis que les anges, quoique

7. et justum Lot, oppressum a nefandorum injuria ac luxuriosa conversatione, eripuit :

8. aspectu enim et auditu justus erat, habitans apud eos qui de die in diem animam justam iniquis operibus cruciant.

9. Novit Dominus pios de tentatione eripere, iniquos vero in diem judicii reservare cruciandos;

10. magis autem eos qui post carnem in concupiscentia immunditiae ambulat, dominationemque contemnunt; audaces, sibi placentes, sectas non metuunt introducere, blasphemantes,

11. ubi angeli fortitudine et virtute

Et justum Lot... (vers. 7). Écho de Sap. x, 6, où Lot reçoit aussi l'épithète de juste, et où sa délivrance est également opposée à la ruine des cités corrompues. — Le mot ἀθέσμων (à la lettre : sans loi; Vulg., *nefandorum*) caractérise fort bien des misérables qui violaient audacieusement les lois, non seulement de Dieu, mais de la nature même. — *Aspectu enim...* (vers. 8). L'apôtre, commentant l'épithète « justum » du vers. 7, fait connaître le motif pour lequel Lot avait été sauvé. La traduction suivante du grec serait plus exacte : Car, par la vue et par l'ouïe, ce juste, tandis qu'il habitait parmi eux, jour par jour mettait son âme juste à l'épreuve (ou bien : tourmentait son âme juste) par des œuvres impies. C'était certainement une rude épreuve (ou un tourment cruel) pour Lot, que d'avoir sans cesse sous les yeux la conduite criminelle des habitants de la contrée. — *Novit Dominus...* (vers. 9). L'auteur généralise ce qu'il a dit à propos de la délivrance merveilleuse de Noé et de Lot. Secourir ses amis fidèles au milieu de l'adversité et de la tentation, c'est là une règle ordinaire de la conduite du Seigneur. — *Iniquos vero...* Contraste qui résume les trois exemples cités plus haut, et qui sert de transition à la description qui suit. — *In diem... reservare...* Comp. le vers. 4^b et III, 7. Il s'agit du jugement final, à l'époque du second avènement de Jésus-Christ.

2^o Description des mœurs criminelles des faux docteurs. II, 10-19.

Dans ce tableau d'une vigueur singulière, l'écrivain sacré développe tour à tour les traits caractéristiques de ces docteurs de mensonge : leur audace, leur orgueil, leur impureté, leur prosélytisme pernicieux. Le langage est sentencieux, çà et là un peu obscur.

10-11. Audace étonnante des docteurs hérétiques. Comp. Judé, 8-9. — L'accusatif *magis... eos...* dépend encore du verbe « reservare ».

Après avoir indiqué le sort qui attend les impies en général, l'apôtre revient aux hommes néfastes qui sont le sujet direct de ce chapitre et auxquels le châtiment convenait d'une manière très spéciale. — *Qui post carnem...* Hébraïsme : se mettre, pour ainsi dire, à la remorque de la chair, suivre tous ses desirs. — La locution *in concupiscentia immunditiae* (mieux : « pollutionis ») est très énergique : dans la convoitise qui souille ; ou bien : dans la convoitise pour ce qui souille. Comp. les vers. 2, 13, 14, 18. — *Dominationem*. Saint Paul (Eph. I, 21 et Col. I, 16) emploie le substantif grec correspondant, κυριότητα, pour désigner un des chœurs de la hiérarchie angélique ; mais cette signification ne conviendrait pas ici. Il s'agit très probablement de l'autorité suprême de Dieu ou de Jésus-Christ, que les docteurs hérétiques méprisaient et délaissaient insolemment (*contemnunt, audaces*). — *Sibi placentes*. Le grec αὐθαδέες peut se traduire aussi par arrogants. — *Sectas non metuunt...* Le sens du texte original est très différent : Ils ne craignent pas (littér. : ils ne tremblent pas) de blasphémer les gloires. Il est probable que le mot δοῦλας, les gloires, doit être pris au concret, et qu'il représente des personnages revêtus de gloire. D'après le vers. 11 et le passage parallèle de saint Jude, 8-9, il se rapporte certainement ici aux anges : suivant d'assez nombreux commentateurs, aux bons anges, ce qui paraît être la meilleure interprétation ; selon d'autres, aux mauvais anges. D'après la traduction de la Vulgate, ce détail serait identique à « introducent sectas... » du vers. 1. — *Ubi* (avec le sens de tandis que) *angeli...* (vers. 11). Comp. Judé, 8, passage qui aide beaucoup à comprendre celui-ci. Saint Pierre fait un argument à fortiori, dont voici la teneur : Les bons anges, qui ont une force et une puissance bien supérieures à celles des hérétiques, ne portent contre les mauvais anges, devant le tribunal

cum sint majores, non portant adversum se execrabile judicium.

12. Hi vero, velut irrationabilia pecora, naturaliter in captionem et in perniciem in his quæ ignorant blasphemantes, in corruptione sua peribunt;

13. percipientes mercedem injustitiæ, voluptatem existimantes dei delicias, coinquinationes, et maculæ deliciis affluentes, in conviviis suis luxuriantes vobiscum;

14. oculos habentes plenos adulterii, et incessabilis delicti; pellicientes animas instabiles, cor exercitatum avaritia habentes, maledictionis filii;

supérieurs en force et en puissance, ne portent pas les uns contre les autres un jugement de malédiction.

12. Mais eux, comme des animaux sans raison, qui ne suivent que la nature et sont nés pour être pris et détruits, blasphémant ce qu'ils ignorent, ils périront par leur propre corruption,

13. recevant le salaire de leur iniquité. Ils trouvent leur plaisir dans les délices du jour; ils sont une souillure, une tache; ils se gorgent de délices dans les festins où ils font bonne chère avec vous.

14. Ils ont les yeux pleins d'adultère et d'un péché qui ne cesse jamais; ils séduisent les âmes mal affermisses; ils ont le cœur exercé à la cupidité; ce sont des enfants de malédiction.

divin, aucun jugement injurieux; n'est-il pas étrange que les docteurs de mensonge ne craignent point d'outrager les esprits célestes? Il est vrai qu'on ne saurait dire au juste en quoi consistait cette conduite des hérétiques, outrageante pour les anges; ce verset conserve donc encore quelque obscurité. — Au lieu de *adversum se*, les uns contre les autres, le grec dit : contre elles, c.-à-d. contre les gloires, ou du moins contre une partie d'entre elles, ainsi qu'il a été expliqué ci-dessus. — *Execrabile*. Dans le grec : βλάσφημον, injurieux, outrageant. — De nombreux manuscrits ajoutent les mots παρὰ κυρίῳ, « auprès du Seigneur », qui sont probablement authentiques.

12-16. Corruption effrénée des faux docteurs. — *Irrationabilia pecora* (ζῷα, des animaux). Comparaison sévère, mais légitime. Comp. Jude, 10. — L'adverbe *naturaliter* traduit imparfaitement le grec γεγεννημένα φυσικῶς, (êtres) physiques engendrés (pour être pris...). Le mot φυσικῶς équivalant en réalité à ζῷα : les faux docteurs menaient une vie toute matérielle et animale, nullement intellectuelle et encore moins surnaturelle; ils ne valaient pas mieux que les bêtes sauvages destinées à être prises à la chasse (in *captionem*) et à périr (in *perniciem*). — *In his quæ...* Il s'agit des « gloires » du vers. 10^b (voyez les notes), c.-à-d., des bons anges, que les docteurs hérétiques outrageaient, quoiqu'ils ne les connussent pas à fond. Par cette ignorance aussi, ils ressemblaient aux animaux sans raison avec lesquels on vient de les comparer. — *In corruptione peribunt*. Avec plus de force encore et avec un hébraïsme dans le grec : Ils seront certainement détruits dans leur destruction. L'apôtre ne se lasse pas de revenir sur leur destinée finale. — Destinée justement terrible, à cause de leur vie remplie de péchés : *percipientes mercedem...* (vers. 13). — *Voluptatem existimantes...* Ces hommes brutaux ne per-

daient aucune occasion de goûter les plaisirs sensuels qui se présentent chaque jour. La locution ἐν ἡμέρᾳ (Vulg., *dei*) peut aussi recevoir d'autres interprétations : les plaisirs d'un jour, c.-à-d., éphémères, transitoires; ou bien : en plein jour, par opposition à la nuit (se livrer à l'orgie pendant le jour était regardé comme particulièrement grave; Eccl. x, 16-17; Is. v, 11, etc.). — *Coinquinationes et maculæ* (σπίλοι καὶ μωμοί). Ces deux substantifs se rapportent aussi aux docteurs hérétiques, qui étaient comme des taches ignominieuses pour l'Eglise. — *Delictis affluentes* : ἐντροφόνες, recherchant les délices (charnelles). Expression très énergique. — Au lieu de *in conviviis suis*, le grec ordinaire porte : dans leurs tromperies (ἀπάταις); ce qui ferait allusion aux moyens frauduleux par lesquels s'insinuaient les faux docteurs. Quelques manuscrits ont la variante ἀγάταις : ce qui a donné lieu à une autre explication. Il s'agirait des agapes, ou repas fraternels que les premiers chrétiens associaient, dans leurs assemblées religieuses, à la célébration des saints mystères, et saint Pierre reprocherait ici aux hérétiques un abus semblable à celui qui indignait si justement saint Paul (voyez I Cor. xi, 11, 17 et ss.). La Vulgate paraît s'être conformée à cette leçon. — *Luxuriantes*. En ajoutant le pronom *vobiscum*, l'apôtre jette un blâme très légitime sur ceux de ses lecteurs qui s'étaient laissés séduire. — *Oculos... plenos...* (vers. 14). Pour la pensée, voyez Matth. v, 28. — *Et incessabilis...* D'après une autre leçon du grec : insatiables de péché. C'est le même sens. — *Pellicientes*. A la lettre dans le texte original : prenant au moyen d'un appât. Comp. le vers. 18 et Jac. i, 14. — *Cor exercitatum...* Expression métaphorique qui fait allusion aux exercices du gymnase. Elle signifie : un cœur familiarisé avec la cupidité. Comp. le vers. 3^a. — *Maledictionis filii*. Hébraïsme : hommes maudits. Cf. Matth. xxiii, 15; Eph.

15. Après avoir quitté le droit chemin, ils se sont égarés en suivant la voie de Balaam, fils de Bosor, qui aima le salaire de l'iniquité,

16. mais qui fut repris de sa folie : une ânesse muette, parlant d'une voix humaine, arrêta la démente du prophète.

17. Ce sont des fontaines sans eau, des nuées agitées par des tourbillons ; l'obscurité des ténèbres leur est réservée.

18. Car tenant des discours enflés de vanité, ils séduisent, par les convoitises de la chair, par les dissolutions, ceux qui s'étaient retirés quelque peu des hommes qui vivent dans l'erreur.

19. Ils leur promettent la liberté,

15. derelinquentes rectam viam erraverunt, secuti viam Balaam ex Bosor, qui mercedem iniquitatis amavit,

16. correptionem vero habuit suæ veniæ : subjugale mutum animal, hominis voce loquens, prohibuit prophetæ insipientiam.

17. Hi sunt fontes sine aqua, et nebulae turbinibus exagitatae, quibus caligo tenebrarum reservatur.

18. Superba enim vanitatis loquentes, pelliciunt in desideriis carnis luxuriæ eos qui paululum effugiunt, qui in errore conversantur ;

19. libertatem illis promittentes, cum

II, 2 ; I Thess. II, 3, etc. — *Derelinquentes rectam...* (vers. 15). Comp. Prov. II, 15, où il est dit que les voies des méchants sont tortueuses. — *Secuti...* Balaam. En effet, comme Balaam, les faux docteurs aimaient extraordinairement l'argent et poussaient les hommes aux jouissances honteuses. Cf. Num. XXII-XXIV et XXXI, 16 ; Apoc. II, 14. — *Ex Bosor*. On dirait que le traducteur de la Vulgate a pris Bosor pour un nom de lieu. Il y a dans le grec : τοῦ Βοσόρ, (fils) de Bosor. D'après le texte hébreu des Nombres, le père de Balaam se nommait Be'or (βέωρ dans les LXX, « Beor » dans la Vulg.). — *Mercedem iniquitatis* : l'argent que Balaam reçut du roi moabite Balac, pour maudire Israël. Cf. Num. XXII, 7, 15 et ss. — *Correptionem...* *vesantæ*. Dans le grec : le blâme de sa transgression. — *Subjugale*. Le substantif ὑποζύγιον, dans l'idiome vulgaire d'alors, était le nom habituel de l'âne. Cf. Matth. XXI, 5. L'épithète *mutum* met en relief le trait miraculeux qui suit : *hominis voce loquens*. — Le titre *propheticæ* forme une antithèse frappante avec les mots « subjugale mutum ». — *Insipientiam* (παρρηγορίαν). C'est la meilleure leçon. Quelques manuscrits répètent le mot παρρηγορίαν, transgression. Notons en passant que saint Pierre accepte comme parfaitement historique le récit de ce prodige extraordinaire (Num. XXII, 22-23), dont personne alors ne cherchait à contester la vérité.

17-19. Prosélytisme par lequel les faux docteurs ne réussissent que trop à faire de malheureuses victimes. Nous avons ici le développement des vers. 2^a et 14^a. — *Hi sunt...* La triste énumération qui a été momentanément interrompue au vers. 16 recommence maintenant. — *Fontes sine...* Comp. Judæ, 12 ; Prov. X, 11 et XIII, 14 ; Jer. II, 13. Le rapprochement est très exact, car un docteur qui n'a pas une vraie science ressemble à une fontaine sans eau. Cette image et la suivante signifient que ces hérétiques promettaient beaucoup et ne donnaient que le vide, la déception. — *Nebulae turbinibus* (au singulier dans le grec : λελυ-

πός)... Des brouillards, des nuées brumeuses que chasse un violent tourbillon. Cf. Judæ, 13 ; Prov. XXV, 14. — *Quibus caligo...* C'est encore l'annonce d'un châtiment terrible dans les ténèbres de l'enfer. Quelques manuscrits ajoutent : à jamais. — *Superba enim...* (vers. 18). Preuve que ces maîtres mensongers ne peuvent rien procurer de bon. Comp. Judæ, 16^a. A la lettre, d'après le grec : « ingentia » ou « prægandia vanitatis » ; c.-à-d., des mots sonores, mais creux. Comp. le mot d'Horace, *de Art. poet.*, 97 : « Projicit ampullas et sesquipedalia verba ». — *Pelliciunt*. Comp. le vers. 14^b. Séduire les âmes, c'est tout ce dont ces hommes étaient capables. Les appâts dont ils se servaient étaient, d'une part, des sophismes présentés sous une forme « grandiloquente » ; de l'autre, les passions charnelles : *in desideriis... luxuriæ*. Dans le grec, d'après la leçon la plus accréditée : (Ils séduisent) dans les désirs de la chair, par les débauches. — *Qui paululum effugiunt*. C'est la meilleure leçon. Divers manuscrits ont ὄντως, vraiment, en réalité, au lieu de ὀλίγως, un peu. Ceux qui étaient l'objet du prosélytisme des faux docteurs ne s'éloignaient pas assez d'eux, et c'est pour cela qu'ils succombaient. D'après la variante ὄντως, ils s'en seraient d'abord éloignés complètement, mais pour s'en rapprocher ensuite. — *Qui in errore*. Dans la Vulgate, ces mots sont une apposition à « qui paululum... » ; d'après le grec, ils dépendent plutôt du verbe « effugiunt », auquel ils servent de complément : Ils fuient un peu ceux qui vont et viennent dans l'erreur (c.-à-d., les docteurs hérétiques). — *Libertatem...* *promittentes* (vers. 19). Une fausse liberté, bien entendu, qui dégénérerait aussitôt en licence et en émancipation de la chair. Cf. I Cor. VI, 12 et ss. ; Gal. V, 13. — *Cum ipsi...* Le vers. 12 nous a montré les séducteurs comme étant eux-mêmes sous le joug d'un honteux esclavage ; ils étaient donc incapables de procurer la vraie liberté. Dans sa première épître, II, 16, saint Pierre nous a appris déjà qu'il ne faut pas faire de la liberté chrétienne un voile qui

ipsi servi sint corruptionis : a quo enim quis superatus est, hujus et servus est.

20. Si enim refugientes coinquinatio-
nes mundi in cognitione Domini nostri
et salvatoris Jesu Christi, his rursus im-
plicati superantur, facta sunt eis poste-
riora deteriora prioribus.

21. Melius enim erat illis non cognos-
cere viam justitiæ, quam post agnitio-
nem retrorsum converti ab eo, quod illis
traditum est, sancto mandato.

22. Contigit enim eis illud veri pro-
verbi : Canis reversus ad suum vomit-
um ; et, Sus lota in volutabro luti.

quand ils sont eux-mêmes esclaves de
la corruption ; car on est esclave de
celui par qui on a été vaincu.

20. En effet, si après s'être retirés des
souillures du monde par la connaissance
de notre Seigneur et Sauveur Jésus-
Christ, ils sont vaincus en s'y engageant
de nouveau, leur dernière condition de-
vient pire que la première.

21. Car il eût été meilleur pour eux
de n'avoir pas connu la voie de la jus-
tice, que de se détourner, après l'avoir
connue, du saint commandement qui
leur avait été transmis.

22. Mais il leur est arrivé ce que dit
un proverbe très vrai : Le chien est re-
tourné à ce qu'il avait vomi ; et : La truie,
après avoir été lavée, s'est vautrée dans
la boue.

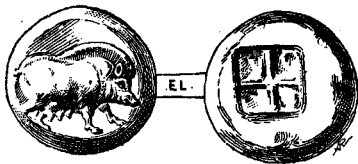
masque l'immoralité. — *A quo enim...* L'apôtre
justifie sa dernière assertion. La pensée qu'il
exprime ici était très familière aux écrivains
chrétiens et païens. Cf. Joan. VIII, 34 ; Rom.
VI, 16 et VIII, 21 ; Cicéron, *in Verr.*, III, 22
(« cupiditatum servos »).

3^e Les dangers et le caractère odieux de l'apos-
tasie. II, 20-22.

20. L'apostasie est une honteuse déchéance.
— *St...* refugientes (dans le grec : ayant fui)...
Ces hommes avaient échappé, grâce au chris-
tianisme, au monde et à ses souillures. Cf. I, 4^b.
— *In cognitione...* Moyen spécial qui les avait
délivrés du monde corrompu et corrupteur. —
Le participe *implicati* fait image : entortillés de
nouveau dans les liens du péché. — *Facta sunt*
eis... Il y a ici une allusion évidente à une parole
de Notre-Seigneur, conservée par saint Matth.,
XII, 45 et par saint Luc, XI, 26. Comp. aussi
Hebr. VI, 4-6 et X, 26. — *Posteriora, τὰ*
ἔσχατα : l'état final des apostats.

21-22. Il eût mieux valu pour ces hommes de
ne pas connaître la vérité chrétienne. — *Viam*
justitiæ. Cette voie ne diffère pas de celle de la
vérité. Comp. le vers. 2. Les deux expressions
désignent la religion du Christ, avec cette dif-
férence que celle-ci se rapporte à la conduite
pratique et celle-là aux croyances. — *Quod...*
traditum... Le mot technique qui sert à désigner
l'enseignement oral transmis par les apôtres. —
Sancto mandato. Saint Pierre nomme ainsi la

loi morale du christianisme. Elle est sainte en
elle-même, et elle produit la sainteté dans ceux
qui l'accomplissent. — *Contigit enim...* (vers. 22).
L'auteur va stigmatiser la conduite des apostats
par deux proverbes populaires d'une vigueur
remarquable (*illud...* *proverbi* ; c.-à-d., la parole
du vrai proverbe). Le premier, *Canis reversus...*,
est tiré du livre des Prov., XXVI, 11. Le second,
Sus lota..., n'est pas biblique ; mais on le trouve
sous diverses formes dans la littérature classique
et rabbinique. Par exemple, dans Horace, *Ep.*,
II, 1 : « Amica luto sus. » — Au lieu de *in vo-*
lutabro, lisez, à l'accusatif : « in volutabrum »



Laie sur une monnaie de Mysie.

L'image est tirée d'une truie qui, après avoir été
lavée, se vautre de nouveau dans la boue. Le
chien et le pourceau ont toujours été regar-
dés en Orient comme des types de la souillure
morale. Comp. Matth. VII, 6, où ils sont associés
comme ici.

CHAPITRE III

1. Voici, mes bien-aimés, la seconde lettre que je vous écris ; dans toutes les deux, je tâche de réveiller vos bons sentiments en faisant appel à votre mémoire,

2. afin que vous vous souveniez des paroles des saints prophètes, dont j'ai déjà parlé, et des préceptes du Seigneur et Sauveur, *transmis* par vos apôtres.

3. Sachez, avant toutes choses, qu'aux derniers jours il viendra des imposteurs et des moqueurs, marchant selon leurs propres convoitises,

4. qui diront : Où est la promesse de son avènement ? Car depuis que nos

1. Hanc ecce vobis, carissimi, secundam scribo epistolam, in quibus vestram excito in commonitione sinceram mentem,

2. ut memores sitis eorum quæ prædixi verborum a sanctis prophetis, et apostolorum vestrorum, præceptorum Domini et salvatoris.

3. Hoc primum scientes, quod venient in novissimis diebus in deceptione illusores, juxta proprias concupiscentias ambulantes,

4. dicentes : Ubi est promissio aut adventus ejus ? Ex quo enim patres dor-

§ III. — *Le second avènement de Jésus-Christ et la fin du monde.* III, 1-18.

Saint Pierre cite une objection des faux docteurs, vers. 1-4, et la réfute avec énergie, vers. 5-10 ; il conclut ensuite sa lettre par une recommandation pressante, vers. 11-18.

1^o Réfutation des docteurs hérétiques en ce qui concerne le retour du Christ et la fin des temps. III, 1-10.

CHAP. III. — 1-2. Introduction : saint Pierre tient à rappeler à ses lecteurs l'enseignement qu'ils ont reçu des apôtres. — *Hanc ecce... secundam...* D'après le grec : Cette lettre déjà comme seconde. La première n'est autre que I Petr. Quelques critiques contemporains le nient sans motif suffisant. — *In quibus.* Le pronom se rapporte aux deux épîtres. — Sur la locution *excito in commonitione*, ou plus exactement, « J'éveille dans votre mémoire, » voyez I, 13. — *Sinceram mentem.* Éloge délicat : votre raison intégrale et droite, que rien n'a encore fait dévier de la vérité. — *Ut memores...* (vers. 2). L'auteur revient sur le but qu'il se proposait en écrivant cette seconde lettre. Cf. I, 16-21. De nouveau il mentionne ces deux imposantes catégories de témoins, les prophètes et les apôtres, qui ont attesté la puissance et l'avènement de Jésus-Christ. Plus haut il a démontré qu'ils ont eu raison sur le premier point ; il donne maintenant une preuve semblable au sujet du second. — *Eorum quæ prædixi...* La traduction n'est pas très exacte. Il faudrait : (Pour que vous vous souveniez des choses dites d'avance par les saints prophètes. — Les mots suivants, *et apostolorum...*, *præceptorum...*, ne sont pas moins embarrassants dans le grec que dans le latin sous le rapport grammatical. Il y a dans le texte grec une grande complication de génitifs : τῶν ἀποστόλων ὑμῶν (c'est la meilleure leçon,

au lieu de ἡμῶν, « nostrorum ») ἐντολῆς τοῦ κυρίου καὶ σωτῆρος. On peut traduire : (Pour que vous vous souveniez) du commandement du Seigneur et Sauveur, (transmis) par vos apôtres.

3-4. Assertion très fautive des docteurs hérétiques, qui, de ce que le monde matériel n'a pas changé depuis la création, en concluaient que rien ne changera non plus dans l'avenir, et qu'il n'y aura pas de second avènement du Christ, ni de fin des temps. — *Hoc primum scientes.* Cf. I, 20 (c'est identiquement la même formule dans le grec). L'apôtre veut attirer l'attention de ses lecteurs. — *Venient...* Comp. Judæ, 18, où le même fait est signalé. Sur l'emploi du futur, voyez II, 1 et le commentaire. Il n'est pas question ici, comme le pensent quelques interprètes, d'une catégorie de personnes distincte de celle que nous a présentées le chap. II. — *In novissimis...* Cf. I Petr. I, 20 ; Hebr. I, 1, etc. Durant la période qui doit s'écouler avant la fin du monde. — *In deceptione illusores.* Littéral. dans le grec : des moqueurs (pleins) de moquerie. Hébraïsme analogue à celui de II, 12. Il s'agit de ces hommes frivoles qui tournent en ridicule les croyances les plus sacrées. — *Juxta... concupiscentias...* Ce trait résume la partie du chap. II qui a décrit l'immoralité des faux docteurs. — *Dicentes* (vers. 4). Saint Pierre va citer textuellement, pour la mieux réfuter, une erreur doctrinale très grave de ces docteurs corrompus, erreur qui était précisément à la base de « leurs extravagances morales ». — *Ubi... promissio... aut...* ? D'après le grec : Où est la promesse de son avènement (παρουσίας) ? La question suppose très évidemment une réponse négative : Cette promesse n'existe pas en réalité, quoi qu'on vous dise ; si elle existe, elle ne se réalisera pas. — *Ejus.* Par dédain, ils ne prononcent pas même le nom du Christ. — *Preuve que Jésus ne reviendra pas :* *Ex quo enim patres...* Ces pères, morts depuis

mierunt, omnia sic perseverant ab initio creaturæ.

5. Latet enim eos hoc volentes, quod cæli erant prius, et terra de aqua et per aquam consistens Dei verbo;

6. per quæ, ille tunc mundus aqua inundatus periit.

7. Cæli autem qui nunc sunt, et terra, eodem verbo repositi sunt, igni reservati in diem judicii et perditionis impiorum hominum.

8. Unum vero hoc non lateat vos, carissimi, quia unus dies apud Dominum sicut mille anni, et mille anni sicut dies unus.

9. Non tardat Dominus promissionem

pères sont morts, toutes choses demeurent comme depuis le commencement de la création.

5. Car ils affectent d'ignorer qu'il y eut autrefois des cieux et une terre sortie de l'eau et formée au moyen de l'eau, par la parole de Dieu,

6. et que ce fut par ces choses mêmes que le monde d'alors périt, submergé dans l'eau.

7. Quant aux cieux et à la terre d'à présent, ils sont gardés par cette même parole, et réservés pour le feu, au jour du jugement et de la ruine des impies.

8. Mais il est une chose que vous ne devez pas ignorer, mes bien-aimés : c'est que, devant le Seigneur, un jour est comme mille ans, et mille ans comme un jour.

9. Le Seigneur ne retarde pas l'exé-

longtemps (*dormierunt*, l'euphémisme accoutumé), sont en général les ancêtres du peuple juif, envisagés idéalement comme ceux des chrétiens. Cf. Act. III, 13; Rom. IX, 5; Hebr. I, 1, etc. — *Omnia... perseverant*. L'adverbe *sic* est très accentué : les choses demeurent dans l'état où nous les voyons et où elles ont toujours été depuis le début de la création (*ab initio...*). L'objection ne manque pas de subtilité; elle revêt un certain caractère scientifique, s'appuyant sur l'apparente immutabilité du monde » matériel.

5-7. Première réfutation de l'objection: ceux qui la proposent oublient que Dieu a déjà châtié le monde par le déluge, et que les cieux et la terre actuels sont destinés à être incendiés au jour du jugement général. — *Latet... volentes*. En tenant ce langage, l'apôtre fait bien ressortir le caractère voulu, affecté, de l'ignorance en question. Remontant jusqu'à l'origine de la création, il rappelle brièvement à ses adversaires, pour leur mieux montrer leur erreur, un fait bien connu de l'histoire antérieure du monde. — *Cæli... et terra...* Petite cosmogonie qui résume les premiers versets de la Genèse. — *Prius : ἔκπαλαι*, depuis longtemps, à l'origine. Cf. II, 3. — Le trait de *aqua* fait allusion à Gen. I, 9, et à la manière dont la terre émergea des eaux dans lesquelles elle était plongée. Le suivant, *per aquam*, semble signifier que notre globe reçut pour ainsi dire sa forme des eaux, du sein desquelles il surgit sur l'ordre de Dieu (*Dei verbo*). Cf. Gen. I, 3 et ss. — *Consistens : συνεστῶσα*, étant venue à l'existence. — *Per quæ* (vers. 6). A savoir, par l'eau et par la parole divine. Ces deux agents de la création s'associèrent ensuite pour détruire la terre. — *Ille tunc...* Le monde qui existait alors, à l'époque du déluge. Cf. II, 5. — *Cæli... qui nunc...* (vers. 7). Contraste : le monde tel qu'il existe actuellement, depuis le déluge. — *Eodem verbo* : par la même parole divine qui a créé

l'univers. Comp. le vers. 5^b. — *Repositi sunt*. Avec une métaphore dans le grec : sont conservés comme un trésor. — *Igni reservati in...* Cf. II, 4, 9 et I Petr. I, 4. On peut rattacher aussi le substantif « igni » au verbe qui précède : Ils sont amoncelés en trésor pour le feu, réservés pour le jour... — *Et perditionis...* Le jour du jugement sera aussi celui de la ruine des impies. Cf. II, 3, etc.

8-10. Deuxième réfutation de l'objection : ces malheureux ignorent que la mesure du temps n'est pas la même pour Dieu que pour nous, et que le Seigneur ne retarde l'exécution de ses menaces que pour attendre la conversion des pécheurs; mais elles se réaliseront à l'heure marquée. — *Unum... non lateat...* Antithèse avec « latet vos » du vers. 5. Les moqueurs avaient négligé le fait du déluge, qui allait contre leur thèse impie; les chrétiens ne doivent pas oublier, de leur côté, un fait très important pour la juste appréciation de l'activité divine ici-bas. — *Quia unus dies...* Ce détail a été évidemment suggéré par le Ps. LXXXIX, 4, où on lit que « mille ans, aux yeux du Seigneur, sont comme le jour d'hier qui a passé ». Le poète sacré met en contraste l'éternité de Dieu et la brièveté de la vie humaine; saint Pierre oppose cette même éternité divine à l'attente impatiente des hommes. Le jugement est proche (cf. I Petr. IV, 7), et il peut éclater demain; mais qu'est-ce que demain pour Dieu? Cela peut être mille ans ou davantage. — La réciprocité est vraie : et *mille anni...* Un intervalle de temps énorme pour les hommes, mille ans, ne compte pour Dieu que comme un jour rapide. — *Non tardat...* (vers. 9). Après avoir établi le fait qui précède, saint Pierre aborde directement l'objection. *Promissionem...* l'exécution de sa promesse en ce qui regarde le retour du Christ, le jugement dernier et la fin du monde. — *Sicut quidam...* Comp. le vers. 4. Dans le grec : « Sicut quidam tarditatem existi-

cution de sa promesse, comme quelques-uns le supposent; mais il use de patience envers vous, ne voulant pas qu'aucun périsse, mais que tous viennent à la pénitence.

10. Le jour du Seigneur viendra comme un voleur; alors les cieux passeront avec un grand fracas, les éléments embrasés se dissoudront, et la terre sera consumée avec tout ce qu'elle renferme.

11. Puis donc que toutes ces choses doivent se dissoudre, quels ne devez-vous pas être par la sainteté de votre conduite et par la piété,

12. attendant et hâtant l'avènement

suam, sicut quidam existimant; sed patienter agit propter vos, nolens aliquos perire, sed omnes ad poenitentiam reverti.

10. Adveniet autem dies Domini ut fur; in quo celi magno impetu transient, elementa vero calore solvantur, terra autem et quæ in ipsa sunt opera exurentur.

11. Cum igitur hæc omnia dissolvenda sint, quales oportet vos esse in sanctis conversationibus et pietatibus,

12. expectantes et properantes in

mant. » La non-exécution de la promesse divine n'est donc pas un retard proprement dit; c'est un acte de miséricordieuse patience et de bonté: *sed patienter agit...* Cf. Ez. XVIII, 23 et XXXIII, 11; II Tim. II, 3-4, etc. — *Nolens aliquos...*



La représentation la plus ancienne du jugement dernier. (D'après une terre cuite du ve ou du vie siècle.)

Beau développement de la pensée. Si quelques-uns périsseient, comme il a été dit au vers. 7^e, ce sera par leur propre faute. — *Adveniet autem...* (vers. 10). Le verbe est placé en avant avec beaucoup d'emphase: quoique retardé, et quel qu'on dise, le jour du jugement (*dies Domini*; cf. Act. II, 20; I Cor. V, 5, etc.) viendra certainement. — *Ut fur*. Comparaison empruntée à Jésus-Christ lui-même (Matth. XXIV, 43; cf. I Thess. V, 2; Apoc. III, 3, etc.). — *In quo...* Saint Pierre développe l'idée qu'il a simplement énoncée au vers. 7, en ce qui concerne le sort réservé à l'univers. Le monde passera par des convulsions terribles, mais pour en sortir embelli, transfiguré. — D'abord le sort du ciel: *celi... transient*. Le grec *ποιῶντων* (Vulg. *magno impetu*) signifie: avec un bruit strident. — *Elementa* (*στοιχεῖα*): les éléments physiques. De nombreux commentateurs croient que notre auteur entend

par là les corps célestes, et c'est l'interprétation la plus probable, car d'anciens écrivains grecs emploient le mot *στοιχεῖα* pour désigner les astres. — *Calore solvantur*. Ce ne sera pas une destruction, mais une sorte de purification par le feu, puisque ces éléments serviront ensuite à former de nouveaux cieux et une nouvelle terre. Comp. le vers. 13. — *Terra autem...* Elle aussi, elle sera embrasée avec tout ce qu'elle contient (*et quæ in ipsa*). — *Exurentur*. C'est la meilleure leçon (*κατακαήσεται*). La variante *ὑπεθήσεται*, « sera trouvée », ne donne pas de sens. Quelques exégètes protestants ou rationalistes supposent sans la moindre raison que l'auteur de cette épître a puisé dans des écrits apocryphes ces données relatives à la fin du monde. Elles s'appuient au contraire sur plusieurs oracles de l'Ancien Testament, qui annoncent qu'à la fin des temps il y aura dans le ciel de grands bouleversements, qui seront produits par le feu. Voyez Is. LXIII, 9-10; xxx, 26; xxxiv, 4; LI, 6; LXV, 17; LXVI, 22; Joel, II, 10, 30-31; III, 15; Mal. III, 2-3; IV, 1, etc. Bien plus, Jésus-Christ lui-même a fait des prédictions semblables: cf. Matth. XXIV, 29; Luc. XXI, 25. Voyez aussi I Cor. III, 13 et ss.; II Thess. I, 7-10, etc.; saint Aug., de *Civ. Dei*, xx, 16; saint Bonaventure, *Breviloq.*, VII, 4, etc.

2^e Recommandations pressantes, qui découlent des vérités exposées ci-dessus. III, 11-18.

11-13. Puisque le jour du Seigneur viendra certainement et inopinément, on doit s'y préparer avec soin, et même accélérer, par une vie très sainte, l'apparition des cieux nouveaux et de la terre nouvelle, dans lesquels habitera la parfaite justice. — *Hæc omnia*. Le monde actuel tout entier: les cieux, les éléments, la terre et ce qu'elle renferme. — *Quales: ποταποῦς*, quelle sorte de chrétiens parfaits. — *In... conversationibus et pietatibus*. C'est le seul endroit du Nouveau Testament où ces deux noms abstraits soient employés au pluriel. C.-à-d., les manifestations diverses d'une vie sainte et de la piété. — *Expectantes* (vers. 12). Le premier sentiment que des chrétiens doivent éprouver en face de l'éventualité indiquée est une attente pleine de foi. — Autre sentiment: *properantes in* (plu-

adventum diei Domini, per quem cæli ardentes solventur, et elementa ignis ardore tabescent?

13. Novos vero cælos et novam terram secundum promissa ipsius expectamus, in quibus iustitia habitat.

14. Propter quod, carissimi, hæc expectantes, satagite immaculati et inviolati ei inveniri in pace.

15. Et Domini nostri longanimitatem, salutem arbitremini : sicut et carissimus frater noster Paulus secundum datam sibi sapientiam scripsit vobis ;

16. sicut et in omnibus epistolis, lo-

du jour du Seigneur, *jour* à cause duquel les cieux enflammés seront dissous, et les éléments embrasés se fondront.

13. Mais nous attendons, selon ses promesses, de nouveaux cieux et une nouvelle terre, dans lesquels la justice habitera.

14. C'est pourquoi, bien-aimés, en attendant ces choses, faites des efforts pour que Dieu vous trouve purs et irréprochables dans la paix.

15. Et dans la longue patience de notre Seigneur, reconnaissez votre salut, ainsi que notre bien-aimé frère Paul vous l'a écrit, selon la sagesse qui lui a été donnée.

16. C'est ce qu'il fait dans toutes les

tôt, d'après le grec : « accelerantes »)... hâter l'avènement du grand jour, soit par de ferventes prières, soit par une conduite tout à fait sainte. De la sorte, en effet, le nombre des élus, tel que Dieu l'a fixé dans ses desseins éternels, sera plus promptement complet. — *Per quem* (dans le grec : « propter quem », à cause et en vue duquel jour)... *solventur* : ainsi qu'il a été dit dans les vers. 7 et 10. — *Tabescent* : se fondront, comme du métal dans une fournaise. — *Novos... secundum promissa...* (vers. 13). Comp. Ia. LXV, 17 et LXVI, 22. Voyez aussi Act. III, 21 et Apoc. XXI, 1. — *In quibus iustitia...* Dans ce monde transfiguré, la justice, c.-à-d. la sainteté, établira sa demeure perpétuelle (cf. Rom. VIII, 19 et ss.), tandis que le monde actuel est souvent le séjour de l'iniquité (voyez II, 5 ; Jac. III, 6, etc.).

14. Nouvelle exhortation à mener une vie sainte, en vue de la fin du monde. — *Immaculati et inviolati* : ἀσπιλοι καὶ ἀμώμητοι. Comp. II, 13 et I Petr. I, 19, où l'auteur réunit des expressions presque semblables. — *In pace* : dans une paix bienheureuse et éternelle. Cette paix symbolise, à la façon hébraïque, le bonheur le plus parfait.

15-16. Que chacun profite, pour assurer son salut, du temps que lui accorde la longanimité divine, comme saint Paul aussi l'a recommandé. — *Domini nostri*. Notre-Seigneur Jésus-Christ, comme on le voit par le vers. 18. — *Longanimitatem, salutem...* : conformément à la belle pensée du vers. 9. La patience du souverain juge n'est pas de la lenteur ; c'est de la miséricorde, qui à notre salut pour but. — *Sicut et...* Paulus. Saint Pierre confirme son exhortation par le témoignage de saint Paul. Ce souvenir accordé à l'apôtre des Gentils par le chef du collège apostolique est plein d'affection (*carissimus frater...*) et de respect (*secundum datam...*) ; l'auteur regarde son frère dans l'apostolat comme admirablement doué). — Des mots *scripsit vobis*, il faut conclure que Paul avait écrit, lui aussi, aux chrétiens asiatiques pour lesquelles fut composée la présente lettre ; mais il est dif-

ficile de dire à laquelle des épîtres de son illustre ami saint Pierre fait allusion. Celles aux Éphésiens et aux Colossiens conviennent plus particulièrement, puisqu'elles avaient pour destina-



La sainte Vierge entre saint Pierre et saint Paul.
(D'après un fond de verre.)

taires directs des chrétiens d'Asie Mineure. Voyez les passages Eph. I, 5-14 ; IV, 30 ; V, 5-6, où saint Paul recommande aux fidèles une conduite toute sainte, pour qu'ils se préparent au jugement dernier. On a parfois conjecturé, mais sans raison suffisante, que l'allusion porte sur une épître perdue. — *Sicut et in omnibus...* (vers. 16). Après avoir mentionné une épître spéciale de saint Paul, saint Pierre généralise et signale aussi toutes les autres. Il les connaissait donc, au moins pour la plupart, et il les supposait connus des lecteurs. Il n'y a rien de surprenant dans ce double fait, car, dans l'empire romain, les communications épistolaires étaient très bien organisées et relativement rapides, et d'autre part, on conçoit que les diverses Églises aient été saintement avides de lire les écrits apostoliques,

lettres, où il parle de ces choses ; *lettres* dans lesquelles il y a certains passages difficiles à comprendre, dont les hommes ignorants et mal affermis tordent le sens, comme ils le font des autres Écritures, pour leur propre ruine.

17. Vous donc, frères, étant prévenus, soyez sur vos gardes, de peur qu'entraînés par l'erreur de ces insensés, vous ne veniez à déchoir de votre fermeté.

18. Mais croissez dans la grâce et dans la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. A lui la gloire, et maintenant, et jusqu'au jour de l'éternité. Amen.

quens in eis de his, in quibus sunt quædam difficilia intellectu, quæ inducti et instabiles depravant, sicut et ceteras Scripturas, ad suam ipsorum perditionem.

17. Vos igitur, fratres, præscientes custodite, ne insipientium errore traducti, excidatis a propria firmitate.

18. Crescite vero in gratia, et in cognitione Domini nostri et salvatoris Jesu Christi. Ipsi gloria, et nunc, et in diem æternitatis. Amen.

dont elles se faisaient passer mutuellement des copies. — *Loquens de his*. C.-à-d., du second avènement de Jésus-Christ et de la nécessité où sont les chrétiens de s'y préparer, pour être trouvés alors sans tache. — *In quibus* (« épistolis », d'après la leçon la plus autorisée du grec, ἐν αἰς)... Saint Pierre va signaler deux faits distincts, en ce qui concerne les lettres de saint Paul. Premier fait : *sunt quedam difficulta*... Il est incontestable que divers passages des écrits de Paul présentent de sérieuses difficultés à l'interprète, et sont demeurés obscurs jusqu'à nous. On ne saurait déterminer avec certitude quels sont ceux auxquels saint Pierre pensait plus spécialement lorsqu'il écrivait cette ligne : peut-être à ceux où il est question du second avènement du Christ; du moins, en général, d'après le trait qui suit, à ceux qui pouvaient se prêter davantage à de fausses interprétations. — Deuxième fait : *quæ inducti... depravant* (à la lettre dans le grec : ils tordent). Ces hommes ignorants et sans stabilité ne diffèrent pas des hérétiques qui ont été décrits au chap. II. Ils détournent violemment de leur véritable sens divers passages des écrits de saint Paul, afin d'en faire un point d'appui pour leurs théories perverses. — *Sicut et...* Saint Pierre généralise davantage encore, pour dire que les docteurs de mensonge se conduisaient à l'égard du recueil entier des Écritures comme envers les épîtres de Paul. — Des mots *et ceteras Scripturas*, il résulte que le prince des apôtres mettait les lettres de

saint Paul sur le même pied que les livres de l'Ancien Testament. — *Ad suam... perditionem*. Juste châtement de cette conduite criminelle. Comp. le vers. 7b; II, 1, 3, 4 et ss.

17-18. Conclusion : saint Pierre presse ses lecteurs de ne se laisser entraîner à aucune hérésie, mais de croire sans cesse dans la connaissance de Jésus-Christ. Nous avons dit dans l'Introd., p. 693, n. 1, que ces deux versets exposent nettement le but de l'épître. — *Præscientes* : connaissant d'avance, avertis d'avance. — *Custodite ne...* Recommandation négative. La seconde, au vers. 18, aura un caractère positif. — *Insipientium* : ἀδόξμων, des hommes sans loi. Voyez II, 7 et les notes. — *Propria firmitate*. Cette fermeté dans la foi et dans la morale chrétiennes contraste avec l'instabilité des faux docteurs. Comp. le vers. 16b. — *Crescite vero...* (vers. 18). Par cette invitation, nous sommes ramenés au souhait par lequel s'ouvre la lettre, 1, 2 : « Gratia vobis... in cognitione... ». — *Ipsi gloria...* Pleuse doxologie. Cf. I Petr. IV, 11 et V, 11. Dans le grec : ἡ δόξα, avec l'article; la gloire par excellence, celle qui ne convient qu'à Dieu. — La formule *in diem æternitatis* (εἰς ἡμέραν αἰώνος) n'apparaît qu'en cet endroit du Nouveau Testament. On la trouve aussi dans le texte grec de l'Écclesiastique, XVIII, 10. Elle nous présente l'éternité sous la figure d'un jour sans nuit et sans fin. — L'*Amen* final paraît être suffisamment accrédité, bien qu'il soit très souvent apocryphe à la fin des épîtres.

